

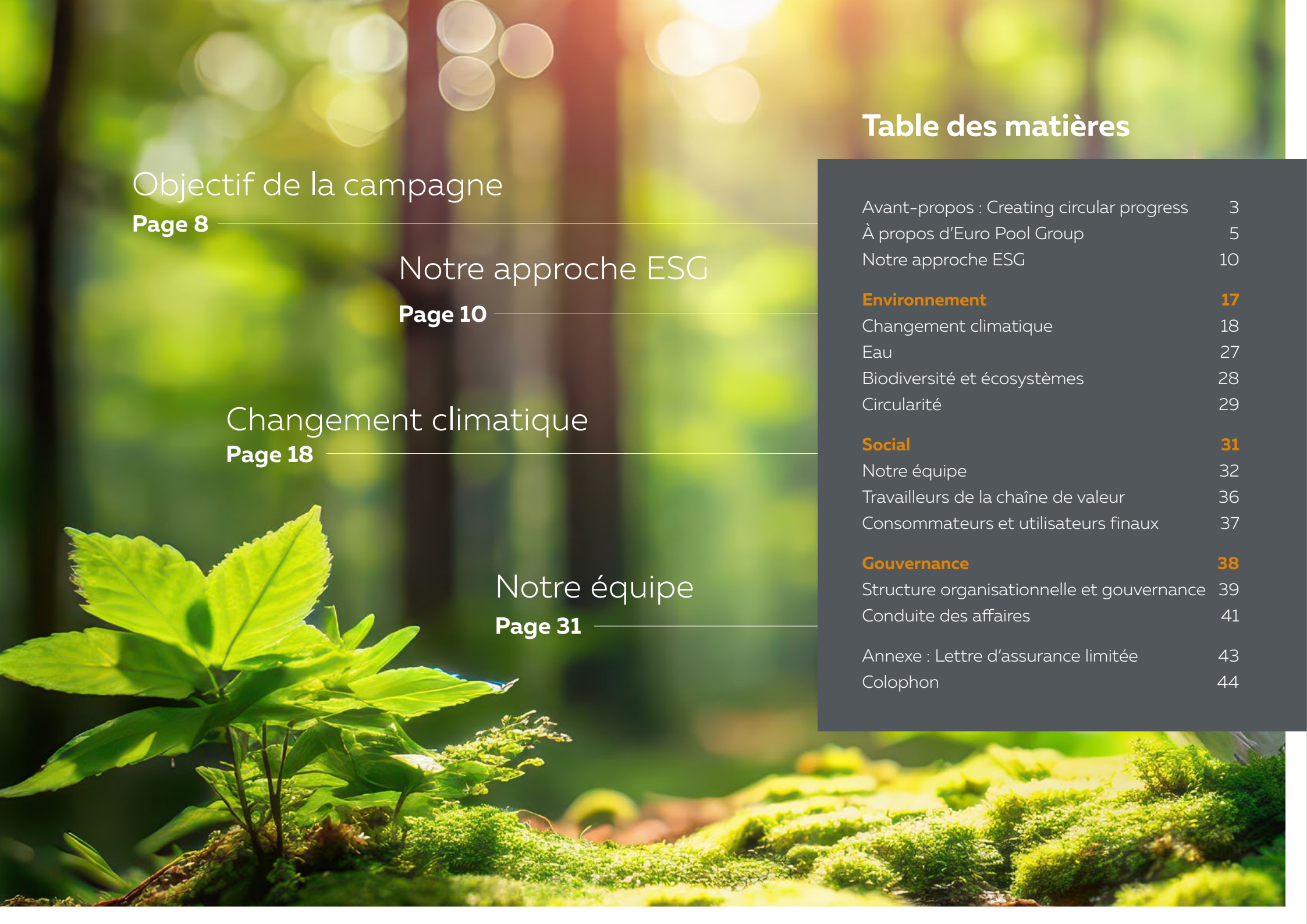
WORKING ON
CIRCULARITY



SUSTAINABILITY REPORT 2023

Creating circular progress





Objectif de la campagne

Page 8

Notre approche ESG

Page 10

Changement climatique

Page 18

Notre équipe

Page 31

Table des matières

Avant-propos : Creating circular progress	3
À propos d'Euro Pool Group	5
Notre approche ESG	10
Environnement	17
Changement climatique	18
Eau	27
Biodiversité et écosystèmes	28
Circularité	29
Social	31
Notre équipe	32
Travailleurs de la chaîne de valeur	36
Consommateurs et utilisateurs finaux	37
Gouvernance	38
Structure organisationnelle et gouvernance	39
Conduite des affaires	41
Annexe : Lettre d'assurance limitée	43
Colophon	44

Creating circular progress



Lisa Freudenthaler, Group Sustainability Manager
Gerjo Scheringa, Chief Executive Officer

La circularité est au cœur du modèle d'entreprise d'Euro Pool Group. Nous favorisons l'efficacité et le développement durable dans la chaîne d'approvisionnement en produits frais en proposant des solutions réutilisables. Avec nos clients, nous facilitons la transition vers une économie plus circulaire.

En 2023, Euro Pool Group et ses divisions Euro Pool System (EPS) et La Palette Rouge (LPR) ont connu une année financière stable. Les volumes d'EPS et de LPR ont atteint les niveaux attendus. Après une année 2022 instable et particulièrement difficile, l'économie européenne a surpris par sa résilience. L'année 2023 a également été une étape clé pour Euro Pool Group en matière de développement durable, car nous avons intensifié nos efforts pour promouvoir l'efficacité, la durabilité et la circularité dans la chaîne d'approvisionnement.

Gerjo Scheringa : « À la suite de nos Leadership Days en 2022 et dans le cadre de l'élaboration de notre nouvel objectif d'entreprise, l'année 2023 a été marquée par une collaboration étroite avec nos collègues et principaux partenaires pour établir des objectifs de durabilité, à la fois motivés par notre propre volonté et par les exigences légales et marché. La création d'un nouveau département au sein du groupe nous a

permis de focaliser davantage nos efforts sur le développement durable en 2023. Nous sommes une entreprise solide, animée par un objectif clair et un engagement marqué envers la durabilité. »

Lisa Freudenthaler : « Il existe une réelle dynamique au sein de l'organisation pour démontrer que l'efficacité et le développement durable vont de pair. En 2023, nous avons organisé des roadshows dans 11 villes européennes pour partager notre histoire circulaire avec nos collègues. Cette initiative a renforcé notre sens de l'objectif commun et amélioré la collaboration entre nos divisions, facilitant l'intégration de la durabilité dans notre organisation et la promotion de l'efficacité, et de la circularité dans la chaîne d'approvisionnement. »

Gerjo Scheringa : « À l'occasion de nos 30 ans célébrés fin 2022, nous avons organisé des fêtes d'anniversaire dans toute l'Europe au printemps 2023. Outre le lancement interne de notre nouvelle campagne externe "Creating

circular progress", cet événement a renforcé notre sentiment de fierté et d'unité, car Euro Pool Group a soutenu l'économie circulaire bien avant qu'elle ne devienne une tendance. »

En 2023, nous avons renforcée nos initiatives en faveur du développement durable. La réalisation d'une analyse de double matérialité a facilité ce processus en nous permettant de mieux cibler et aligner nos efforts et projets de développement durable, tout en nous préparant aux futures exigences législatives de la directive sur les rapports de développement durable des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive ou CSRD). Pour soutenir nos efforts, Deloitte a réalisé une mission d'assurance limitée sur les principaux indicateurs de performance concernant les émissions de GES pour les champs d'application 1, 2 et 3 de 2023, comme indiqué dans le tableau à la page 23.

Lisa Freudenthaler : « Nous sommes fiers des résultats obtenus en 2023. Nous avons accompli

d'importants progrès qui nous rapprochent de notre objectif de réduction de notre empreinte carbone de 20 % d'ici 2025. Nous avons également mis en place des mesures importantes pour optimiser et professionnaliser davantage notre approche et notre gouvernance en matière de développement durable. Ces initiatives nous permettent d'accélérer et d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de notre stratégie en 2024 et au-delà. »

Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec nos collaborateurs, clients, partenaires et autres parties prenantes en 2024 pour favoriser la circularité de la chaîne d'approvisionnement.

Gerjo Scheringa, CEO - 18 juillet 2024

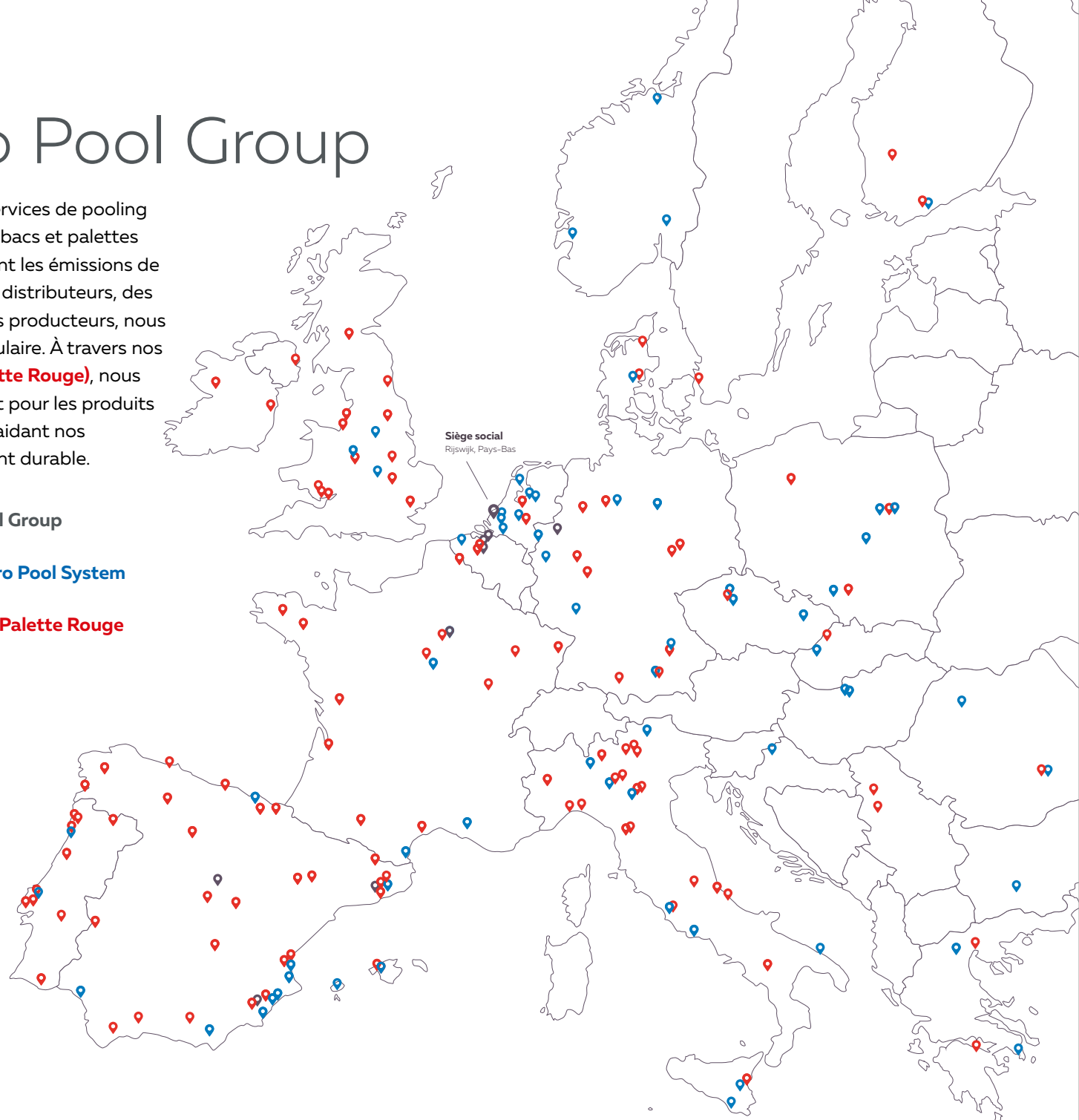


À propos d'Euro Pool Group

Euro Pool Group (EPG) est le principal fournisseur de services de pooling d'emballages réutilisables et consignés en Europe. Nos bacs et palettes améliorent l'efficacité, réduisent les déchets et diminuent les émissions de carbone pour nos clients et partenaires. Avec l'aide des distributeurs, des entreprises de transformation, des transporteurs et des producteurs, nous mettons en place une chaîne d'approvisionnement circulaire. À travers nos deux divisions, **EPS (Euro Pool System)** et **LPR (La Palette Rouge)**, nous optimisons l'efficacité des chaînes d'approvisionnement pour les produits frais et les produits de grande consommation, tout en aidant nos partenaires à atteindre leurs objectifs de développement durable.

	
	millions mouvements de bacs
	121 millions mouvements de palettes
	Des bureaux dans 20 pays Des activités dans 38 pays
	Chiffre d'affaires de 889 millions d'euros
	1 396 employés

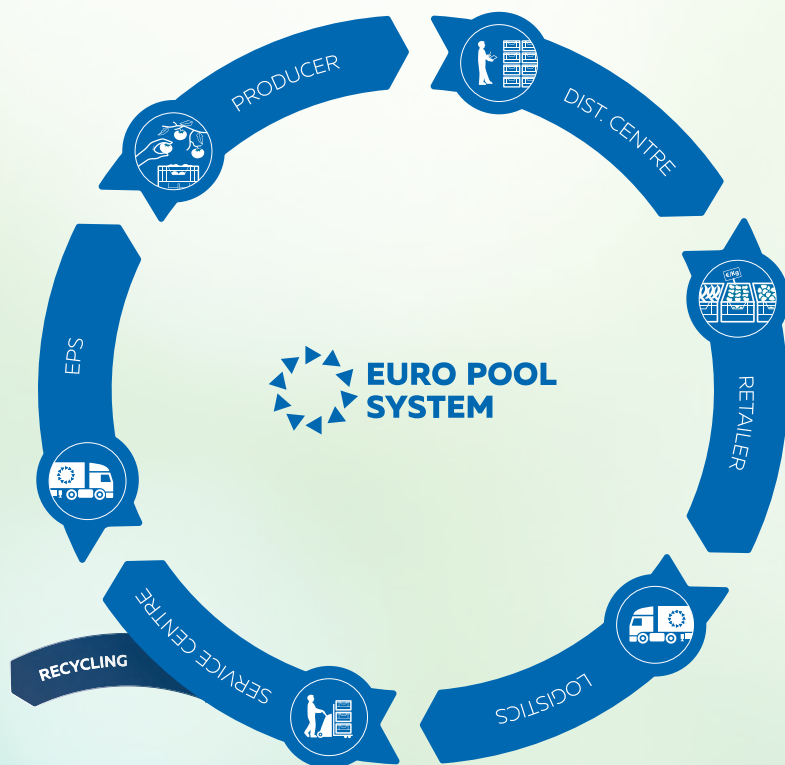
-  Euro Pool Group
-  EPS - Euro Pool System
-  LPR - La Palette Rouge



EPS et LPR

Des acteurs majeurs de la chaîne de valeur circulaire

EPS - Euro Pool System est le leader européen des services logistiques d'emballages réutilisables pour la chaîne d'approvisionnement des produits frais. Au sein d'un système circulaire, les bacs pliables favorisent une logistique performante tout en protégeant les produits frais conformément aux normes les plus strictes en matière de qualité et d'hygiène. Avec son réseau étendu de centres de services, EPS aide ses clients à réduire leur empreinte carbone et à accélérer leur passage à une économie plus circulaire, tout en assurant une fiabilité, une flexibilité, une durabilité et une efficacité optimales à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.



Depuis plus de 30 ans, **LPR - La Palette Rouge** est spécialisée dans la location-gestion de palettes (pallet pooling) et opère principalement dans le secteur des produits de grande consommation. Forte de son expertise reconnue, de son orientation client et de son réseau de plus de 137 centres de service à travers l'Europe, LPR offre à ses clients et à leurs distributeurs un service complet de gestion de palettes. En adoptant notre système de palettes réutilisables, nos clients diminuent leur impact environnemental et participent activement à la transition vers une économie circulaire à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.



Notre stratégie

Notre objectif est de promouvoir la circularité au sein de la chaîne d'approvisionnement. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs, nos distributeurs, nos clients et toutes les autres parties prenantes pour développer un système de pooling favorisant le progrès circulaire. Nous sommes portés par l'envie de renforcer l'efficacité, la durabilité, ainsi que les solutions digitales et les services évolutifs que nous offrons à nos clients et partenaires.

En 2022, nous avons conçu notre nouvel objectif d'entreprise en impliquant nos collaborateurs à tous les niveaux pour assurer la cohérence et l'authenticité à travers l'ensemble de notre organisation. Notre stratégie repose sur l'objectif du groupe, articulé autour de trois piliers essentiels : **planet, performance and people**.

Planet : constitue le fondement de notre approche et de notre implication envers le développement durable et la responsabilité environnementale.

Performance : illustre notre engagement en faveur de l'excellence opérationnelle, de l'efficacité et de l'innovation.

People : met en exergue l'importance de chacun de nos collaborateurs dans la réussite de l'entreprise et notre volonté d'être un employeur inspirant.

Tournés vers l'avenir, nous nous préparons à relever les défis du futur, tels que le EU Green Deal et la responsabilité élargie des producteurs (Extended Producer Responsibility). Nous sommes à la pointe du changement en matière d'emballages réutilisables. Grâce à l'implication des parties prenantes et à une collaboration étroite avec nos équipes et nos partenaires, nous développons

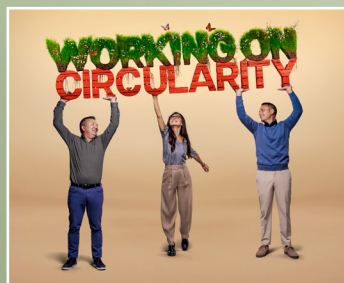
des chaînes d'approvisionnement circulaires où la réutilisation devient la norme, garantissant ainsi un avenir durable pour tous.

La stratégie actuelle est axée sur la croissance et le renforcement de notre position sur le marché pour les deux divisions. En adoptant une approche innovante, en favorisant l'amélioration continue et en optimisant les processus de reverse logistics de nos clients, Euro Pool Group s'efforce de maximiser la valeur ajoutée à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement pour toutes les parties prenantes du group



Les objectifs de la campagne It's in your hands

Après avoir défini notre nouvel objectif d'entreprise et notre proposition de valeur, nous avons organisé des roadshows dans toute l'Europe afin de communiquer notre nouvelle campagne auprès de nos collaborateurs de façon interactive.



Pour sensibiliser, informer et engager nos collaborateurs envers notre nouvelle campagne, nous avons organisé 14 roadshows dans 11 villes, incluant des talk-shows et des ateliers.

Lors des talk-shows, notre CEO ou CFO ont présenté la campagne dans les grandes lignes, en mettant en lumière la stratégie et les objectifs d'EPG, tandis que notre responsable du développement durable du groupe a présenté l'impact climatique et environnemental d'EPG.

Par ailleurs, nos collaborateurs locaux ont dévoilé les initiatives régionales en matière de développement durable. Au cours d'ateliers interactifs, nos collaborateurs ont échangé sur notre nouvel objectif d'entreprise, nos valeurs ainsi que sur la trajectoire de développement durable d'EPG. Leur contribution va nous aider à intégrer pleinement notre nouvel objectif d'entreprise à la fois localement et au niveau du groupe.



14 roadshows dans 11 villes



Notre approche ESG

Chez Euro Pool Group, nous collaborons avec nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires pour promouvoir de la circularité de la chaîne d'approvisionnement et faire en sorte que la réutilisation devienne la norme. Pour favoriser la circularité des processus de l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique, nous utilisons les critères **Environnementaux**, **Sociaux** et de **Gouvernance (ESG)** comme cadre pour évaluer et gérer notre impact sur les personnes et l'environnement.



Se préparer aux exigences de la CSRD

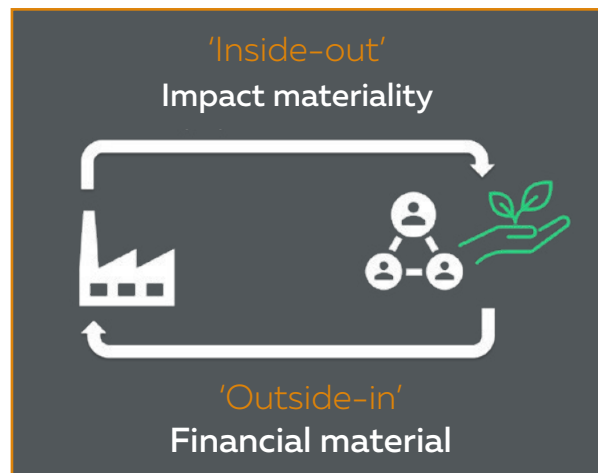
En 2023, la Commission européenne a adopté la directive sur les rapports de développement durable des entreprises (CSRD). Le principal objectif de cette directive est d'augmenter la transparence, la qualité et la comparabilité des rapports entre les entreprises opérant au sein de l'UE. Au deuxième trimestre 2023, le Parlement européen a adopté les normes européennes de reporting en matière de durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS) qui incluent des exigences spécifiques en matière de divulgation d'informations sur les critères ESG. Le CSRD sera applicable à Euro Pool Group dès 2025, avec une première publication attendue en 2026. En vue des exigences liées à la CSRD, nous avons effectué une analyse de double matérialité en 2023, que nous ajusterons en 2024.

Analyse de double matérialité

La CSRD impose la réalisation d'une analyse de double matérialité (ADM). Une ADM permet d'identifier les critères ESG essentiels pour Euro Pool Group ainsi que pour ses parties prenantes, et définit notre champ d'application pour le reporting ESG. En 2023, nous avons constitué une équipe de projet interne, incluant des experts des deux divisions. Dans cette analyse, l'impact d'un critère ESG a été évalué sous deux angles :

- **De l'intérieur vers l'extérieur (matérialité d'impact)**

L'impact réel ou potentiel, positif ou négatif, d'Euro Pool Group sur les personnes et l'environnement.



- **De l'extérieur vers l'intérieur (matérialité financière)**

Les opportunités et risques potentiels liés au développement durable pour Euro Pool Group. Le champ d'application comprend les deux divisions : Euro Pool System (EPS) et La Palette Rouge (LPR).

Notre approche

Conformément aux exigences de la CSRD, l'analyse de double matérialité a été élaborée en prenant en compte les normes ESRS. Les principaux changements par rapport à notre précédente analyse de matérialité réalisée en 2017 sont les suivants :

- En adoptant le principe de « double matérialité », nous évaluons désormais à la fois l'impact et la matérialité financière.
- Le champ d'application de l'impact sur le

développement durable a été étendu pour inclure davantage de sujets et un niveau de détail plus précis par rapport à l'analyse précédente.

- L'analyse inclut désormais les impacts matériels, ainsi que les risques et opportunités (IRO)



Lisa Freudenthaler,

responsable du développement durable chez EPG

« Notre approche durable est animée par l'engagement de nos collaborateurs à promouvoir la coopération et la circularité à chaque étape de notre chaîne d'approvisionnement et englobe toutes les divisions. En 2023, nous avons instauré une structure de gouvernance ESG robuste avec des rôles et des responsabilités clairement définis afin de soutenir nos efforts en matière de développement durable. »

potentiels, réels, positifs et négatifs dans l'ensemble de nos opérations, tant en amont qu'en aval de la chaîne de valeur.

- Nous évaluons désormais la double matérialité en appliquant les variables définies par la CSRD.
- Nous avons renforcé l'engagement des parties prenantes en impliquant un plus grand nombre d'experts internes des deux divisions et en réalisant des entretiens approfondis avec les parties prenantes externes.

Pour effectuer l'analyse, nous avons suivi un processus en cinq étapes :

1 Contextualiser

Nous avons d'abord procédé à la cartographie de notre création de valeur et de nos parties prenantes. Cette première étape a permis de recueillir des informations essentielles sur l'engagement des parties prenantes ainsi que sur les contributions, activités et résultats des deux divisions.

2 Identifier

Ensuite, nous avons dressé une liste détaillée des IRO potentiels, en nous appuyant sur des recherches documentaires et les (sous-)enjeux matériels définis par l'exigence d'application 16 de la CSRD. Nous avons répertorié les impacts, risques et opportunités potentiels (IRO) et pour chaque enjeux, nous avons élaboré des définitions décrivant leur lien avec notre modèle d'entreprise et notre chaîne de valeur, tant du point de vue de l'impact que du point de vue financier. Au cours de cette étape, nous avons mené des entretiens avec une organisation de notre secteur d'activité et un actionnaire pour valider la liste exhaustive et obtenir des informations sur nos IRO.

3 Évaluer

Lors de deux ateliers interactifs avec des experts internes des deux divisions, les enjeux ont été notés et évalués selon les variables prescrites par le CSRD, en prenant en compte leur position dans la chaîne de valeur et les différentes échéances. Pour préparer l'évaluation, une enquête interne a été envoyée aux parties prenantes pour recueillir leurs avis sur les IRO. Sur la base des résultats de

l'enquête et les recherches documentaires, les enjeux jugés les moins pertinents pour Euro Pool Group ont été écartés de l'évaluation ultérieure.

4 Approuver

À partir des résultats des ateliers, une limite a été établie et une liste restreinte a été constituée, puis validée par des parties prenantes externes au cours d'entretiens avec des clients, des actionnaires et un fournisseur. Grâce à leurs retours, nous nous sommes assurés de ne rien avoir oublié et d'obtenir une vue exhaustive. Le comité de direction a examiné et validé la liste restreinte ainsi que les perspectives des parties prenantes externes lors d'un atelier stratégique.

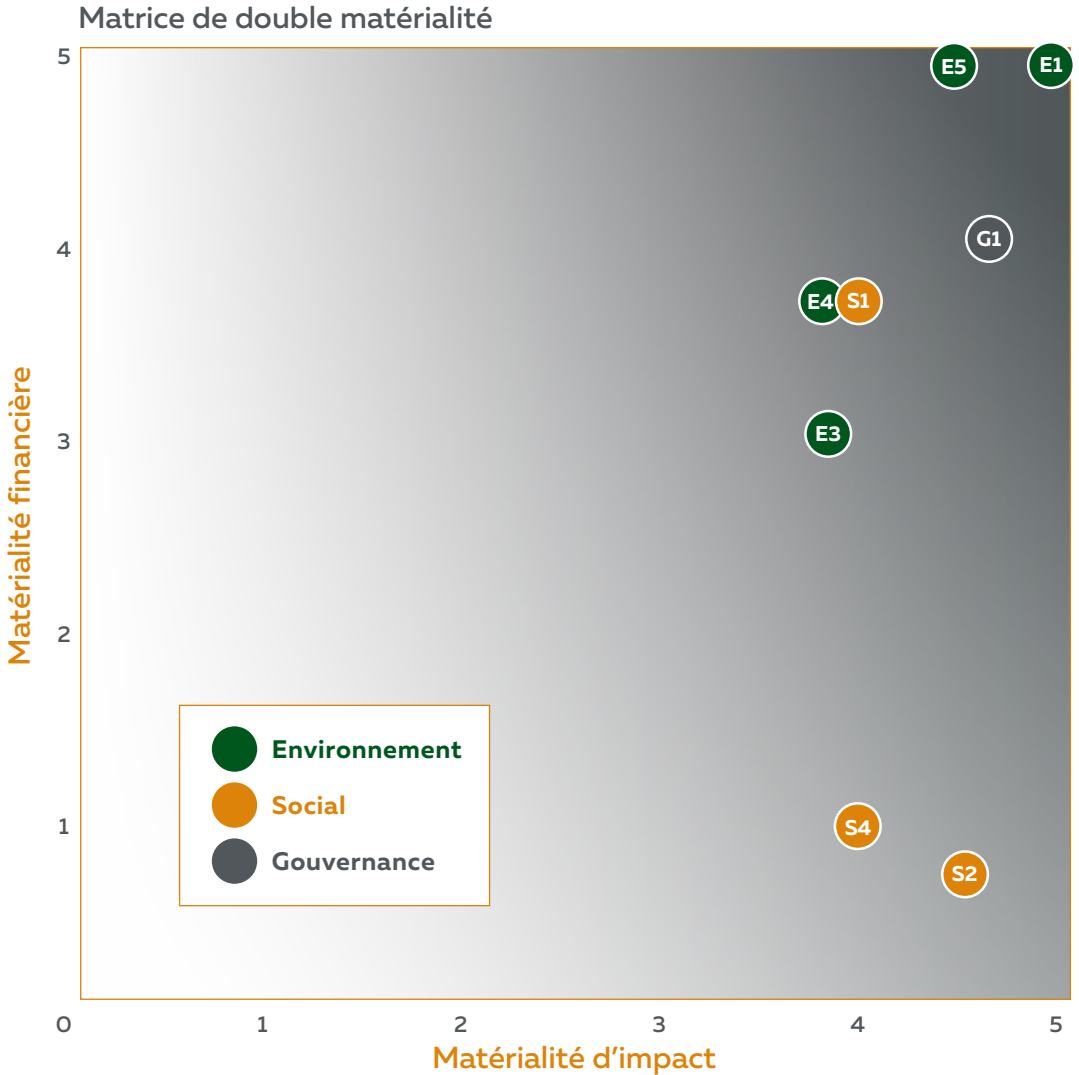
5 Reporter

Enfin, le processus, la méthodologie, l'engagement des parties prenantes et les résultats ont été soigneusement documentés, pour justifier et argumenter notre analyse de matérialité.

« EPG privilégie la réutilisation et l'efficacité, notamment à travers l'utilisation de bacs pliables et de palettes locatives. Ils occupent une place de choix dans la chaîne de valeur, car ils peuvent collaborer à la fois en amont et en aval. Ils ont la possibilité de réunir diverses parties prenantes et de partager ensemble des informations précieuses. »

Citation d'une organisation de notre secteur d'activité au cours du processus de participation des parties prenantes





8 enjeux matériels de l'ESRS

- E1 Changement climatique
- E3 Eau

- E4 Biodiversité et écosystèmes
- E5 Économie circulaire
- S1 Effectifs de l'entreprise

- S2 Travailleurs de la chaîne de valeur
- S4 Consommateurs et utilisateurs finaux
- G1 Conduite des affaires

Résultats

Au total, nous avons identifié 16 sous-enjeux matériels. Pour les besoins du rapport, les sous-enjeux ont été regroupés par critère ESRS. Le résultat de l'analyse est illustré dans notre matrice de double matérialité, selon les critères ESRS. En outre, le tableau « Résultats de l'analyse de double matérialité » à la page 15 fournit des informations plus approfondies sur nos enjeux matériels, y compris une définition des thèmes. Au cours de ce processus, nous avons constaté que deux enjeux étaient particulièrement liés à une division spécifique d'EPG, ce qui a conduit à l'identification des enjeux spécifiques à cette division ci-dessous :

- E3 Eau pour EPS
- E4 Biodiversité et écosystèmes pour LPR

Grâce à notre analyse de double matérialité, nous avons obtenu des informations précieuses sur notre impact, nos risques et nos opportunités. Nous continuerons à utiliser ces connaissances pour encourager des changements positifs, renforcer l'engagement des parties prenantes et créer de la valeur à long terme.

Pour en savoir plus sur la manière dont nous répondons aux effets de nos impacts, risques et opportunités, consultez les chapitres « Environnement », « Social » et « Gouvernance ».

Résultats de l'analyse de double matérialité

ESRS	Enjeux matériel	Définition	Emplacement dans la chaîne de valeur	Échéances	Périmètre	Sous-thèmes
E1	Change-ment climatique	Le changement climatique est étroitement lié à notre capacité à limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) conformément à l'Accord de Paris, ainsi qu'à réduire notre consommation d'énergie, améliorer l'efficacité énergétique et favoriser les énergies renouvelables.	En amont, opérations, en aval	Court, moyen, long terme	EPG	- Atténuation du changement climatique - Énergie
E3	Eau	L'eau est définie par la quantité que nous prélevons et rejetons dans le système. Les politiques, processus et efforts déployés pour réduire les prélèvements d'eau et améliorer la qualité de l'eau rejetée dans le système.	En amont, opérations, en aval	Court, moyen terme	EPS	- Prélèvements d'eau - Rejet d'eau
E4	Biodiversité et écosystèmes	Nos opérations, notamment celles impliquant la production de bois, ont des impacts directs sur la biodiversité et les écosystèmes, que nous abordons par des actions de prévention, d'atténuation et de restauration. Cela inclut la mise en place de politiques de traçabilité et la conformité des marques déposées.	En amont	Court, moyen, long terme	LPR	- Facteurs d'impact direct sur la biodiversité - Impact et dépendances à l'égard des services écosystémiques
E5	Économie circulaire	Les entrées et sorties de ressources englobent l'approvisionnement, l'utilisation et la gestion des ressources utilisées dans les opérations, ainsi que leur utilisation efficace, leur réutilisation et leur recyclage.	En amont, opérations, en aval	Court, moyen, long terme	EPG	- Entrées de ressources, y compris l'utilisation des ressources - Sorties de ressources, liées aux produits et services
S1	Effectifs de l'entreprise	Les conditions de travail de nos effectifs sont déterminées par la qualité de l'emploi et de l'environnement de travail. Nous garantissons l'égalité des chances, un traitement juste, l'élimination des pratiques discriminatoires, la sécurité de l'emploi, des conditions de travail adéquates, des salaires justes, une formation appropriée et des mécanismes de réclamation.	Opérations	Moyen	EPG	- Conditions de travail - L'égalité de traitement et l'égalité des chances pour tous
S2	Travailleurs de la chaîne de valeur	Les conditions de travail dans notre chaîne de valeur désignent la qualité de l'emploi et les conditions de travail pour l'ensemble des travailleurs, y compris ceux des centres de services, des dépôts et des opérations logistiques.	En amont, en aval	Court terme	EPG	Conditions de travail dans la chaîne de valeur
S4	Consom-mateurs et utilisateurs finaux	La sécurité personnelle des consommateurs et des utilisateurs finaux repose sur notre engagement à protéger la santé, la sécurité et le bien-être de ceux qui utilisent nos produits ou services, tout en respectant les réglementations sur la sécurité alimentaire et la prévention de la contamination.	En aval	Moyen	EPG	Sécurité personnelle des consommateurs et des utilisateurs finaux
G1	Conduite des affaires	La conduite des affaires est définie comme la mesure dans laquelle nos valeurs, notre éthique et nos pratiques ont un impact sur nos parties prenantes, y compris les employés, les fournisseurs, les clients et les communautés. Plus concrètement, cela englobe la gestion des fournisseurs à travers l'engagement et la sélection basés sur des critères sociaux et environnementaux, ainsi que les actions de lobbying correspondantes.	En amont, opérations	Court, moyen, long terme	EPG	- Culture d'entreprise - Lobbying et engagement politique - Gestion des relations avec les fournisseurs

Mise en œuvre de la stratégie ESG

L'année 2023 a été marquée par des progrès importants dans l'implémentation des critères ESG chez Euro Pool Group, notamment grâce à l'arrivée de notre responsable du développement durable, qui a accéléré ce processus.

La circularité est au cœur d'Euro Pool Group, mais notre impact s'étend bien au-delà de cette notion. Cette intégration est facilitée par une collaboration étroite avec des experts de l'organisation, dans le but de renforcer la gouvernance de notre stratégie ESG.

Grâce aux résultats de notre ADM, nous avons réussi à compléter la première étape de notre préparation aux nouvelles exigences de la CSRD. En 2024, nous enrichirons notre processus de reporting en incorporant des enjeux importants, à travers une analyse d'adéquation et des écarts basée sur les ESRS. Il s'agit d'un processus dynamique qui demande un investissement significatif en ressources et en temps. Nous avons mis en place plusieurs groupes de travail spécialisés dans différents aspects de l'ESG. Par exemple, nous avons constitué des groupes de travail dédiés à des questions environnementales, telles que le changement climatique, l'eau, la biodiversité et la circularité, ainsi qu'à des thématiques sociales comme la santé et la sécurité, et la diversité et l'inclusion. Cet environnement collaboratif encourage le partage de bonnes pratiques entre les divisions, facilitant ainsi

l'apprentissage mutuel et l'amélioration continue. Ces groupes de travail sont soutenus par des promoteurs du comité de direction, qui s'engage pleinement sur ces thèmes cruciaux et en assurent la responsabilité.

À l'avenir, nous chercherons à intégrer plus efficacement les pratiques ESG à tous les niveaux de l'organisation et à partager la responsabilité ainsi que la gestion des indicateurs clés de performance, dans le but d'améliorer la responsabilisation, la collaboration et la précision des données.

En 2024, nous établirons des objectifs à court et à long terme en accord avec la Science-Based Targets initiative (SBTi), afin de nous projeter davantage et de renforcer nos efforts pour atteindre la neutralité carbone.

Gouvernance ESG

Pour garantir la réussite de la mise en œuvre des critères ESG au sein de l'organisation, notre comité de pilotage ESG se réunit tous les deux mois avec les principales parties prenantes. Notre comité de pilotage ESG comprend le CEO, le CFO, la responsable du développement durable du groupe et le contrôleur du groupe. Ce comité aborde les sujets ESG importants en fonction de notre feuille de route CSRD, en couvrant les affaires courantes, le suivi trimestriel des progrès, les projets stratégiques et la progression vers nos objectifs. Lorsque cela est jugé nécessaire, des spécialistes des deux divisions sont conviés à la réunion.

Fixer des objectifs à long terme pour le changement climatique avec la SBTi

Depuis 2017, nous évaluons nos émissions du champ d'application 3 et publions chaque année notre empreinte carbone. En 2023, nous avons commencé à fixer des objectifs à long terme pour 2030 et 2040, en nous alignant sur les critères de la SBTi et les engagements de l'Accord de Paris.

La SBTi est une organisation qui guide les entreprises internationales dans leurs efforts pour jouer un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique. La définition de ces objectifs à long terme reflète notre engagement durable envers la politique climatique et renforcera notre collaboration avec les clients et partenaires, tout en soutenant nos préparatifs pour la CSRD. Pour en savoir plus, consultez sciencebasedtargets.org



En savoir plus sur la structure organisationnelle et la gouvernance dans le chapitre Gouvernance



Engagement des parties prenantes

Euro Pool Group joue un rôle clé dans la chaîne d'approvisionnement du commerce de détail en optimisant l'efficacité des cultis, producteurs et détaillants grâce à ses solutions réutilisables. En tant qu'intermédiaire, nous développons et maintenons des relations solides avec nos fournisseurs et nos clients. De plus, nous entretenons des échanges réguliers avec un large éventail de parties prenantes, telles que des associations industrielles, des organisations d'achat, des institutions gouvernementales et éducatives, ainsi que des parteraires, des ONG et des syndicats. Ces engagements nous permettent d'évaluer en continu nos pratiques et stratégies commerciales, ainsi que des thèmes particuliers liés à notre stratégie ESG.

En 2023, nous avons concentré nos efforts sur l'engagement des parties prenantes dans notre analyse de double matérialité (ADM) pour fournir des informations sur nos impacts, risques et opportunités. Grâce à des entretiens approfondis, nous avons obtenu de nouvelles informations essentielles pour l'élaboration de notre stratégie ESG. Pour illustrer notre propos, nous avons intégré des citations de parties prenantes issues de notre évaluation des risques de marché, concernant l'analyse de nos IRO.

L'engagement des parties prenantes a joué un rôle crucial dans notre ADM et nous a permis de mieux saisir les tendances émergentes, les

préoccupations et les attentes sous différents angles. La participation active de ces parties prenantes dans ce processus renforce notre transparence et responsabilité, tout en réduisant le risque d'omettre des questions cruciales et en évitant les zones d'ombre.

Outre notre interaction avec le ADM, nous communiquons avec nos partenaires pour les tenir informés de notre stratégie et de nos activités ESG. Par exemple, nous utilisons des enquêtes de satisfaction client dans nos initiatives de marketing et recueillons des informations sur les questions climatiques, telles que la gestion en fin de vie des palettes et les carburants alternatifs dans nos transports. En outre, nous réalisons des audits sociaux dans nos centres de services. Ces actions nous permettent d'intégrer plus efficacement les points de vue des parties prenantes dans nos pratiques commerciales. Pour les années à venir, notre objectif est d'approfondir



Jeroen Prins, contrôleur du groupe chez EPG

« En 2023, EPG a décidé de faire appel à des auditeurs externes pour réaliser un examen d'assurance limitée de notre bilan carbone, un progrès majeur dans l'atteinte des exigences du rapport CSRD. »

l'engagement avec les parties prenantes et d'établir des contacts plus fréquents avec les plus importantes d'entre elles.

Évaluer le développement durable et la responsabilité sociale avec EcoVadis

Le certificat EcoVadis récompense les entreprises pour leurs performances exceptionnelles en développement durable et fournit une note complète basée sur l'évaluation de leurs pratiques en environnement, éthique, conditions de travail, droits de l'homme et achats durables. Pour la quatrième année consécutive, LPR a été reconnue en 2023 parmi les 1 % des entreprises les plus performantes et a reçu la certification platine pour ses pratiques en matière d'ESG. Pour en savoir plus, consultez <https://ecovadis.com>



Environnement

En tant que partenaire durable, EPG améliore l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement grâce à des solutions d'emballage réutilisables. Nous réduisons ainsi notre impact sur l'environnement et soutenons les objectifs de développement durable de nos partenaires. En ayant une meilleure compréhension de notre impact environnemental, nous pouvons anticiper et nous adapter aux défis extérieurs pour renforcer la résilience de notre entreprise.

Nous mesurons et gérons nos impacts environnementaux en nous concentrant sur quatre thèmes majeurs : le changement climatique, l'eau, la biodiversité et les écosystèmes, ainsi que l'économie circulaire.



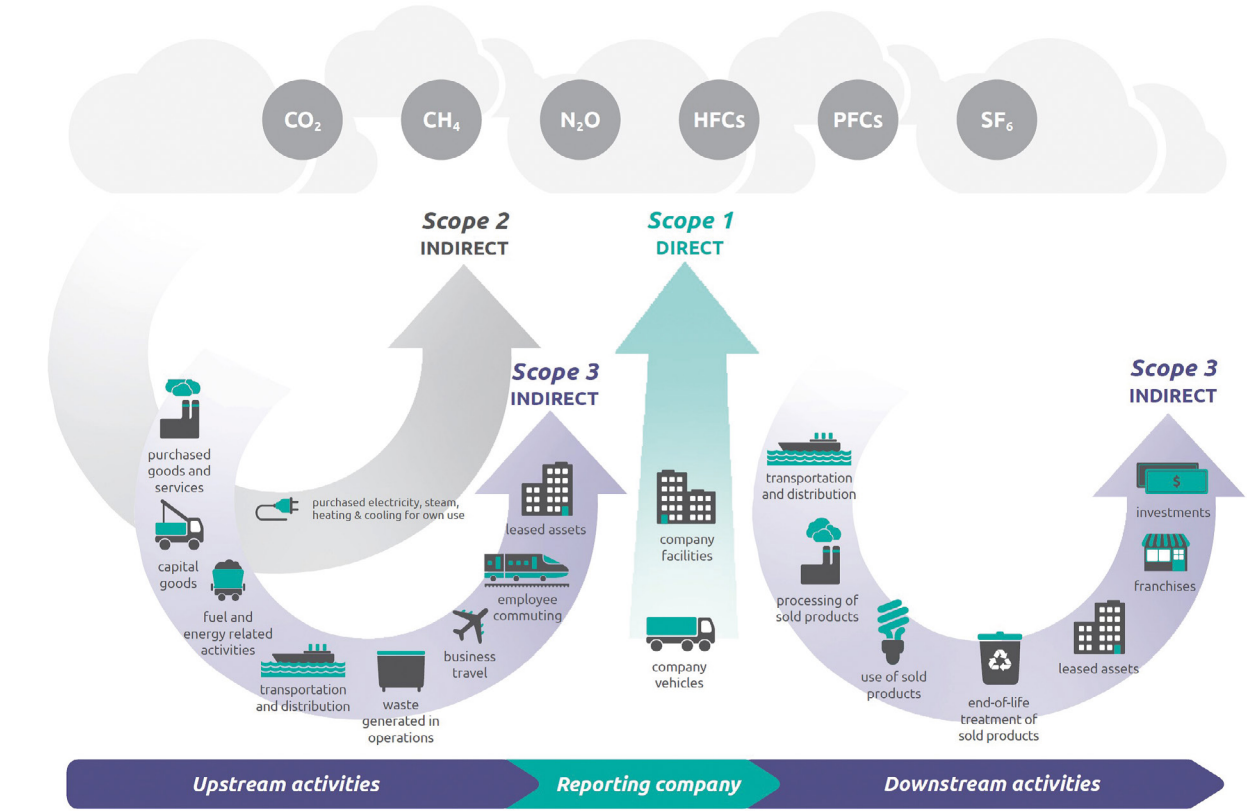
Le changement climatique

À chaque rotation de nos bacs et palettes, nous contribuons de manière significative à réduire les émissions de carbone tout au long de la chaîne d’approvisionnement, par rapport à des solutions comme les cartons à usage unique ou les palettes échangeables. Nos bacs et palettes réutilisables diminuent significativement l’impact environnemental associé à la production, au transport et à la fin de vie, grâce à leur durabilité accrue, leur flexibilité et leur contribution au développement durable.

- Emplacement dans la chaîne de valeur : En amont, dans nos opérations, en aval
- Échéances : Court, moyen, long terme
- Périmètre : EPG

Notre stratégie

Notre stratégie climatique s’aligne sur les lignes directrices du Greenhouse Gas Protocol, un cadre de référence mondial pour la mesure et la gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs privé et public. Le protocole des GES classe les émissions en trois catégories : Le scope 1 englobe les émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées, le scope 2 couvre les émissions indirectes de GES



Source : Protocole des gaz à effet de serre

associées à la production d’énergie achetée, et le scope 3 comprend toutes les autres émissions indirectes en amont et en aval de notre chaîne de valeur.

Dans nos modèles d’économiques, les activités d’EPS et de LPR sont similaires, mais elles diffèrent considérablement par les matériaux de production utilisés, ce qui entraîne des résultats différents dans nos calculs de carbone pour la

production des palettes en bois et des bacs en plastique. Le calcul de notre empreinte carbone inclut les flux de transport des bacs et palettes vides directement liés aux activités d’EPG. Pour comparer efficacement notre empreinte carbone, nous avons calculé les émissions absolues de GES par nombre de mouvements de bacs/palettes, ce

En savoir plus sur nos chaînes de valeur en amont et en aval

qui nous permet d'effectuer des comparaisons relatives chaque année (kgCO₂eq/mouvement). Les paragraphes suivants détaillent le scope, les définitions et d'autres aspects du reporting carbone d'EPG.

Principes généraux relatifs au reporting

Lors de la préparation de l'impact carbone d'EPG pour 2023, les principes suivants ont été appliqués, conformément au GHG Protocol :

- Préparation : la pertinence, l'exhaustivité et l'exactitude ont constitué les principes clés de ce processus.
- Reporting : la cohérence et la transparence ont constitué les principes clés de ce processus.

Dans le cadre de notre mise en conformité avec la CSRD, CSRD, Deloitte a été chargé de fournir une assurance limitée sur les données des scopes 1, 2 et 3 pour 2023, comme indiqué dans le tableau à la page 23. Les facteurs d'émission utilisés par EPG proviennent d'institutions renommées comme DEFRA (UK), ADEME (FR), l'Agence européenne pour l'environnement, CO₂ emissiefactoren.nl, le calculateur FCBA ou le RVO. Ils sont actualisés chaque année.

Scope et couverture

Euro Pool Group a choisi le critère « Contrôle opérationnel » du GHG Protocol pour définir les opérations à inclure dans les scopes 1 et 2 (opérations de l'entreprise) ainsi que dans le

scope 3 (chaîne de valeur). Tous les dépôts et locaux de stockage où EPG peut introduire, mettre en œuvre et maintenir ses politiques opérationnelles sont inclus dans les scopes 1 et 2. Pour les autres dépôts d'EPG, les émissions sont classées et enregistrées sous le scope 3. Les dépôts dans lesquels EPG n'a pas de pouvoir décisionnel sont considérés comme relevant du scope 3.

Changement de méthode comptable

Depuis 2023, EPG a décidé d'élaborer des rapports internes et externes en suivant les catégories du GHG Protocol. EPG s'assure ainsi que des procédures et des contrôles adéquats sont en place pour communiquer des données de performance pertinentes, complètes, cohérentes et exactes dans tous les domaines importants. Les données annuelles d'EPG couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre et sont préparées selon les calendriers de reporting internes.

Mesures et définitions

Les scopes 1 et 2 de l'impact d'EPG incluent principalement la consommation d'énergie dans nos opérations au sein des dépôts une moindre mesure, dans nos bureaux. Du gaz est utilisé pour le lavage et le chauffage (principalement dans la division EPS), tandis que l'électricité alimente toutes les machines, l'éclairage, le tri, les réparations, etc. EPG vise à réduire sa consommation de gaz en favorisant l'électricité,

et s'engage à utiliser 100 % d'énergie verte et des éclairages LED dans ses locaux. La consommation d'énergie est principalement mesurée en fonction du mètre ou de la superficie, selon les critères du marché. Le tableau page 24 présente une analyse comparative de l'impact des émissions basées sur le marché par rapport à celles basées sur la localisation. En l'absence de mesures disponibles, nous recourons à des estimations, comme c'est le cas pour les réfrigérants. Nous utilisons les facteurs d'émission par pays (moyenne du réseau), sauf si les dépôts se fournissent en électricité verte. En l'absence de facteurs d'émission disponibles, nous avons utilisé les moyennes de l'industrie ou des valeurs de remplacement. Pour les dépôts inclus dans le scope 3, EPG demande aux propriétaires ou exploitants des preuves et confirmations concernant l'utilisation d'énergie verte ; faute de quoi, la moyenne du réseau est appliquée.

Une petite partie des émissions dans les scopes 1 et 2 provient de la consommation de carburant des voitures de leasing de l'entreprise. Les données mesurées sont fournies par les fournisseurs de voitures de fonction. Au sein d'EPG, nous avons entamé il y a quelques années la transition vers des véhicules plus écologiques pour diminuer davantage notre impact.

Le scope 3 d'EPG consiste principalement en des émissions provenant des catégories Biens et services achetés, Combustibles et activités liées

à l'énergie, Transport (en amont et en aval), et Traitement en fin de vie.

La catégorie des biens et services achetés englobe principalement les émissions liées à la production de nouveaux bacs pour EPS et de nouvelles palettes pour LPR.

- Les émissions pour la production de bacs sont déterminées en multipliant le poids total des bacs produits par le facteur d'émission associé aux granulés de plastique PEHD vierge. EPS réutilise et recycle les bacs de plus en plus régulièrement. Les granulés récupérés à partir des anciens bacs endommagés sont ensuite réutilisés pour fabriquer de nouveaux bacs. Le pourcentage de matériaux recyclés dans la fabrication d'un nouveau bac est multiplié par le facteur d'émission correspondant aux matériaux recyclés. EPG ne se limite pas au recyclage, nous encourageons également les producteurs de bacs à adopter l'énergie verte pour réduire davantage les émissions durant le processus de production. Chaque année, EPG met à jour le calcul de son empreinte carbone en révisant la consommation d'énergie verte de chaque producteur de bacs. Ainsi, les émissions générées par la production de bacs sont réduites, car la consommation d'énergie est multipliée par le facteur d'émission réduit de l'énergie verte pour chaque producteur.
- Pour le moulage par injection, la consommation d'énergie est multipliée par le facteur d'émission

de chaque producteur, lequel inclut la proportion d'électricité verte utilisée.

- Les émissions liées à la production de palettes sont calculées en multipliant le nombre total de palettes achetées au cours de l'année par le facteur d'émission correspondant à chaque type de palette (bois ou plastique), comme défini par le calculateur FCBA.
- Les émissions liées au cerclage des bacs sont incluses dans cette catégorie.

La quantité de nouveaux bacs peut fluctuer de manière significative en fonction de l'expansion des nouvelles activités au sein de la division EPS. Lorsqu'un nouveau contrat est signé avec un détaillant, EPS commence immédiatement la préproduction des bacs. Souvent, il faut jusqu'à un an pour que les volumes produits atteignent le nombre de rotations prévu. En 2023, EPS a choisi de clarifier l'impact de son empreinte carbone dans tous ses rapports et de mettre fin à l'ancienne méthode d'« aplanissement », qui consistait à appliquer une dépréciation linéaire du carbone sur une période de cinq ans afin de réduire les variations dans les émissions déclarées. Les émissions historiques d'EPS ont également été révisées rétroactivement pour refléter une tendance cohérente et comparable. Une petite partie de la catégorie des biens et services achetés inclut d'autres dépenses de soutien, qui sont multipliées par un facteur

d'intensité d'émission ($\text{kgCO}_2\text{e}/\text{€}$) et par les dépôts externes relevant du champ d'application 3. Dans une moindre mesure, les dépôts gérés par des tiers, notamment ceux de LPR, contribuent également à l'empreinte du scope 3. Les émissions sont principalement liées aux réparations et aux déchets générés dans les dépôts. Chez EPS, la majorité de ces émissions découle de la consommation d'énergie pour le lavage des palettes dans les dépôts externes.

Les émissions de la catégorie Combustible et énergie concernent avant tout la production et la livraison des combustibles, qui génèrent les émissions des scope 1 et 2 (essentiellement utilisées dans les dépôts et les bureaux). Ces émissions comprennent la quantité de combustible requise pour la production de carburants (gaz naturel et pétrole) ainsi que d'électricité, en tenant compte des pertes de transmission et de distribution (T&D).

Le transport s'effectue par route, rail et mer, qu'il s'agisse de courtes ou de longues distances. Les catégories suivantes sont définies pour le transport :

- Envoi client : EPG assure la livraison des bacs et palettes du dépôt aux clients, ou bien les clients viennent retirer les bacs directement au dépôt.
- Retour client : EPG récupère les bacs et palettes directement chez le client, ou bien les retourne et les reprend chez le client.

- Regroupement : transport interdépôts
- Services directs : transport lié à l'échange entre clients.

Pour le transport routier, les émissions d'EPG sont évaluées en fonction de la distance parcourue (en km). En revanche, pour le transport ferroviaire et maritime, nous utilisons une méthode de calcul basée sur le poids et la distance (tonne-kilomètre).

Pour le transport ferroviaire et maritime, la distance est d'abord calculée en tenant compte des trajets terrestres. Si cela n'est pas possible, nous nous basons sur la distance entre les coordonnées des pays. Les deux divisions d'EPG utilisent des logiciels de calcul de distance de premier plan, spécifiquement développés pour l'industrie par des fournisseurs réputés.

EPS - Transport en amont : Pour calculer les émissions du transport routier, la distance totale est multipliée par le facteur d'émission adéquat, conformément aux recommandations méthodologiques du DEFRA. Pour estimer les émissions des autres modes de transport (ferroviaire et maritime), les éléments clés pris en compte sont le poids total des bacs, la distance moyenne parcourue par bac, ainsi que le facteur d'émission spécifique à chaque type de transport.

EPS - Transport et distribution en aval : Dans cette catégorie, l'empreinte carbone est calculée en utilisant une approche basée sur la distance

pour le transport routier, et une méthode poids-distance pour les autres modes de transport. La distance est calculée en regroupant les clients, en reliant chaque groupe à un dépôt d'EPS, puis en déterminant la distance moyenne entre le groupe entier et le dépôt. Cette distance est ensuite appliquée à tous les clients individuels qui font partie de ce groupe.

LPR - Transport et distribution en amont et en aval : Les calculs de l'empreinte carbone pour cette catégorie reposent sur des calculs automatisés utilisant les données du système de gestion des transports de LPR (SAP TM), où les kilomètres parcourus et le taux de chargement sont des variables clés. Le transport est considéré comme routier lorsque la portion principale du trajet s'effectue sur route, même s'il comprend une traversée maritime. Pour estimer les émissions des autres modes de transport (ferroviaire et maritime), les éléments clés pris en compte sont le poids total des palettes, la distance moyenne parcourue par palette, ainsi que le facteur d'émission spécifique à chaque type de transport. Les facteurs d'émission appliqués sont basés sur l'utilisation des directives méthodologiques pertinentes du DEFRA.

Afin de réduire ses émissions, EPG privilégie de plus en plus l'utilisation de biocarburants pour le transport routier. Selon les données fournies par les transporteurs, EPG utilise actuellement 3 % de biocarburants pour tous les trajets routiers

Notre objectif pour 2025 :

**réduction de 20%
de l'empreinte carbone
par mouvement, par
rapport de 2017**

d'EPS et 13 % pour les trajets locaux de LPR. Toutefois, EPG s'efforce également de limiter ses émissions en privilégiant des modes de transport plus respectueux de l'environnement (ferroviaire et maritime), lorsque cela est possible.

EPG est conscient des émissions supplémentaires de scope 3 liées aux retours à vide et de leur pertinence pour ses opérations. Actuellement, EPG ne possède pas les informations et données nécessaires pour estimer de manière précise la part des retours à vide. Par conséquent, l'entreprise étudie cette question et prévoit de l'inclure dans ses analyses en 2024.

La catégorie Traitement en fin de vie englobe principalement l'impact des bacs perdus (ou à faible rotation) ainsi que des palettes perdues et détruites.

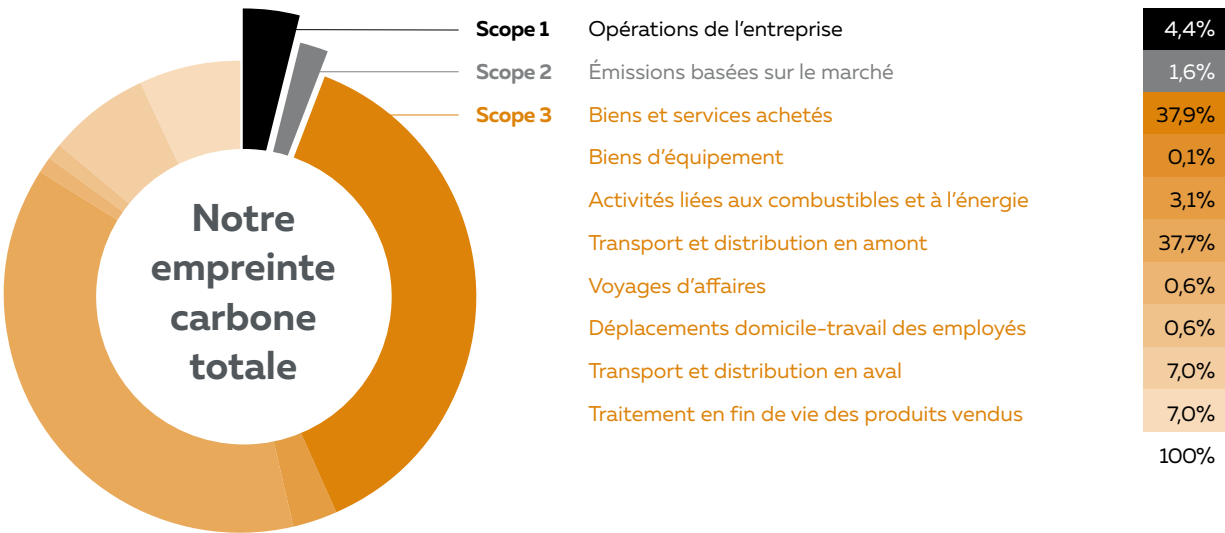
En savoir plus sur la mise en œuvre et la gouvernance ESG



- **Bacs** : le nombre de bacs perdus est déterminé en calculant un pourcentage de perte par rapport au nombre total de bacs en circulation. Les émissions sont calculées en multipliant le nombre de bacs perdus (au poids standard) par la quantité moyenne de plastique par bac, tout en prenant en compte le facteur d'émission du plastique mis en décharge.
- **Palettes** : le nombre de palettes perdues et détruites est enregistré dans les systèmes financiers. Ces émissions peuvent provenir de pertes chez les clients mises en lumière après l'inventaire de stock, de palettes endommagées découvertes lors des audits d'inventaire, etc. Cette quantité est ensuite multipliée par les émissions spécifiques par palette, en tenant compte du poids de la palette et des différents scénarios de fin de vie (par exemple, mise en décharge, récupération des matériaux). L'analyse du cycle de vie permet de déterminer les proportions de palettes perdues destinées à l'incinération, au recyclage et à la mise en décharge.

Les autres émissions du scope 3 concernent principalement les voyages d'affaires, les déplacements domicile-travail des employés et les biens d'équipement :

- **Voyages d'affaires** : Le montant total dépensé pour les billets d'avion est divisé par le facteur lié au revenu par passager au kilomètre (RPKM)



Données sur les émissions de carbone – Assurance limitée par Deloitte

Dans le cadre de la préparation à la CSRD, nous avons choisi de soumettre nos chiffres d'émissions de carbone pour 2023 à un examen (volontaire) d'assurance limitée par Deloitte. Cette décision souligne notre ambition de faire preuve de sérieux dans notre reporting conformément à la CSRD. Cette démarche permet également à notre organisation de se familiariser avec le processus d'audit et de garantir l'exactitude et la fiabilité des chiffres communiqués.

L'assurance limitée fournit un niveau restreint de garantie concernant l'exactitude des informations examinées, offrant ainsi à nos parties prenantes une confiance accrue dans la crédibilité de nos données sur les émissions de carbone. À l'avenir, nous prévoyons de l'effectuer annuellement, conformément aux exigences de la CSRD.

Le tableau de la page suivante présente les indicateurs clés de performance relatifs aux émissions de carbone, qui ont été soumises à une mission d'assurance limitée par Deloitte. Pour plus de détails, veuillez vous référer au rapport complet d'assurance limitée de Deloitte, disponible en annexe.

[Voir annexe](#)

afin d'estimer la distance totale parcourue en avion. Enfin, les émissions de GES des vols sont calculées en multipliant le nombre total de kilomètres parcourus par le facteur d'émission des vols (CO₂eq/passager km).

- Déplacements domicile-travail des employés : Pour chaque division, nous déterminons le nombre d'ETP, la distance moyenne, le mode de déplacement, ainsi que le nombre de jours passés au bureau pour calculer les émissions liées aux déplacements.
- Biens d'équipement. Les émissions liées aux biens d'équipement sont calculées en fonction des mètres carrés d'espace de bureau et du nombre d'équipements de bureau (ordinateurs portables, imprimantes, etc.), multipliés par un facteur d'intensité des émissions.

Depuis 2024, EPG se prépare activement à mesurer et à intégrer les émissions associées aux déchets dans ses opérations.

Changements en 2023

En 2023, EPG a poursuivi ses efforts pour améliorer la mesure de ses émissions en actualisant les facteurs d'émission (par exemple, le facteur d'émission du réservoir à la roue pour le transport), en adoptant des mesures basées sur des données concrètes et des compteurs (comme la consommation d'énergie du dépôt), en affinant le

modèle de données pour inclure les biocarburants, l'éclairage LED, et les apports d'énergie verte (totale ou partielle), et en compensant l'impact des matériaux réutilisés dans le calcul des biens et services achetés. En outre, EPG a harmonisé les mesures pour les deux divisions en utilisant systématiquement le parcours de location commencé comme dénominateur commun. En raison de l'impact de ces changements, les chiffres historiques ont été retraités afin de montrer une tendance cohérente et comparable.

Résultats

Notre engagement à lutter contre le changement climatique se reflète clairement dans nos résultats, notamment à travers nos efforts pour décarboniser nos activités. Afin de réduire l'empreinte carbone de chaque rotation de nos bacs et palettes de 20 % d'ici 2025 par rapport à 2017, nous avons déployé des initiatives ciblées à travers toute notre organisation. Grâce à des projets d'optimisation logistique, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de transition vers des sources d'énergie verte, nous avons obtenu d'excellents résultats au sein d'EPS et de LPR. Ces résultats mettent en avant notre engagement pour le développement durable et illustrent l'efficacité de notre approche pour réduire l'impact climatique à travers toute notre chaîne de valeur. En 2023, Euro Pool Group a enregistré des émissions totales de GES de 293 ktCO₂eq, ce qui représente une diminution de 13 % par rapport

à 2022. 94 % de nos émissions proviennent du scope 3. Veuillez vous référer au diagramme circulaire pour des informations plus détaillées par catégorie.

EPS a réduit ses émissions par mouvement de 25 % et LPR de 5 % par rapport à kg de CO₂eq par mouvement en 2022. Le tableau ci-dessous montre nos émissions et les progrès réalisés depuis 2017.

Nous sommes en bonne voie pour atteindre l'objectif de réduction et nous poursuivons nos efforts de réduction dans les deux divisions. La catégorie Transport et distribution est celle qui a connu la réduction la plus marquée dans les deux divisions. Par rapport à 2022, EPS a connu une diminution notable des déplacements de stocks (moins de kilomètres de transport), et LPR a utilisé davantage de biocarburant. La baisse des émissions des opérations propres est en grande partie attribuable à EPS, notamment grâce à une réduction de l'utilisation du gaz et à une augmentation du nombre d'éclairages LED. EPS a joué un rôle majeur dans la réduction des pertes de profits et pertes, en utilisant davantage de matériaux rebroyés, en réduisant la production de bacs, et en augmentant l'utilisation d'énergie verte dans la production des bacs.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) d'EPG

Scope 1, 2 et 3 (en kilotonnes de CO₂eq)

Catégorie du protocole des GES	EPS			LPR			Total EPG		
	2017	2022	2023	2017	2022	2023	2017	2022	2023
Champ d'application 1									
Opérations de l'entreprise	10	15	12	0,6	1,2	1,3	11	16	13 ¹
Champ d'application 2									
Market-based emissions	17	7	4	0,1	0,1	0,1	17	7	5 ¹
Location-based emissions ²	17	13	12	0,1	0,1	0,1	17	13	12
Champ d'application 3									
Biens et services achetés	54	75	56	36	55	55	90	130	111
Biens d'équipement	0,03	0,03	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Activités liées aux combustibles et à l'énergie	6	7	9	0,2	0,3	0,3	6	8	9
Transport et distribution en amont	77	82	67	39	50	44	116	132	111
Voyages d'affaires	0,2	0,4	0,7	1,2	0,5	1,0	1,4	0,9	1,7
Déplacements domicile-travail des employés	0,8	1,2	1,1	0,2	0,7	0,7	1,0	1,9	1,8
Transport et distribution en aval	27	15	17	2,8	3,3	3,4	29	19	20
Traitement en fin de vie des produits vendus	2	10	4	9,9	14,8	16,6	12	25	21
Sous-total Champ d'application 3	166	192	155	89	124	121	255	316	276¹
Total	193	213	171	89	125	122	283	339	293

¹ Les données de 2023 présentées dans ce tableau sont conformes normes GRI (Global Reporting Initiative), tels qu'inclus dans ce rapport, et ont fait l'objet d'un rapport d'assurance limitée de Deloitte, conformément à la norme néerlandaise 3000 A.

² EPG utilise l'approche market-based pour le calcul total de l'empreinte CO₂.

Intensité d'émission

(kg CO₂eq/mouvement)

	2017	2022	2023	Δ 2023/2022	Δ 2023/2017
EPS	0,190	0,171	0,128	25%	33%
LPR	1,116	1,064	1,013	5%	9%

Actions entreprises par EPS

Transition climatique dans les dépôt d'EPS

À la fin de chaque rotation, nos bacs sont minutieusement nettoyés afin de respecter les normes les plus strictes en matière de qualité et d'hygiène dans nos dépôts EPS. Nous avons pris des mesures significatives pour réduire nos émissions de carbone en intégrant une nouvelle technologie dans le processus de lavage et de séchage de nos bacs. En optimisant ce processus, nous pourrions réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble du processus de lavage.

Abaisser la température de notre processus de lavage tout en préservant la qualité constitue une autre étape importante dans la réduction de notre impact environnemental. Nos contrôles de qualité rigoureux nous permettent de garantir la sécurité et la qualité de nos bacs. Nous avons réduit nos émissions de carbone dues à l'utilisation du gaz de plus de 20 % en 2023, comparé à 2022. Nous avons pris des mesures pour devenir totalement autonomes en matière de gaz dans nos processus de lavage d'ici 2040. En 2023, 78 % de nos contrats énergétiques étaient entièrement basés sur des énergies vertes, et nous avons installé des éclairages LED dans 82 % de nos centres de services.

Vers une logistique plus verte avec H2Delivery

Dans le cadre d'un partenariat innovant, Euro Pool System (EPS) s'est associé à H2Delivery pour accélérer la transition vers une logistique plus verte. H2Delivery se spécialise dans la fourniture de camions commerciaux écologiques (à hydrogène, électriques à batterie, bio-GNL et bio-CNG) et de services logistiques, ainsi que dans la mise en place d'infrastructures basées sur les énergies vertes, pour permettre un transport sans émissions à travers l'Europe. Dans le cadre des activités d'EPS, le transport joue un rôle majeur dans le changement climatique en raison de la logistique nécessaire pour la livraison et la collecte de nos bacs, ainsi que pour l'équilibrage interne des stocks. Les technologies modernes, comme les camions à hydrogène, offrent un potentiel important pour transformer la logistique traditionnelle et réduire les émissions de CO₂ par rapport aux camions diesel.

Grâce à une collaboration de longue date, le projet a évolué vers un partenariat stratégique. L'initiative a franchi une étape clé en novembre 2023 en déployant des camions à hydrogène sur un itinéraire fréquent de 100 km en Allemagne, entre un dépôt d'EPS et les sites des clients.



Pour maximiser cet impact, le développement de nouvelles infrastructures est crucial, et des partenariats stratégiques ont été établis pour renforcer la technologie.

Ce partenariat ouvre la voie à une adoption plus large de l'hydrogène et d'autres camions sans émissions à travers l'Europe, inaugurant une nouvelle ère pour le transport durable. En combinant de nouvelles technologies et des solutions de numérisation, notre collaboration avec H2Delivery illustre non seulement notre engagement pour un transport plus écologique, mais vise également à réduire l'empreinte carbone et à améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

Actions entreprises par LPR

Encourager les initiatives en faveur de l'action climatique

Chez LPR, nos efforts climatiques reposent sur plusieurs initiatives clés destinées à diminuer notre empreinte carbone et à promouvoir le développement durable. Un de nos principaux objectifs est de remplacer le diesel traditionnel par des biocarburants, une alternative plus écologique, afin de réduire notre dépendance aux combustibles fossiles et de diminuer nos émissions. Nous sommes en train de déployer des solutions alternatives au diesel en France, en Belgique, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni. En tout, jusqu'à 13 % de nos flux locaux sont alimentés par des biocarburants.

En outre, nous nous concentrons sur le développement de solutions intermodales et de transport à courte distance, combinant plusieurs modes de transport pour optimiser nos flux logistiques et minimiser les émissions liées au transport. Au Royaume-Uni, en Espagne, en France et en Italie, nous intensifions l'utilisation du transport ferroviaire, qui couvre désormais 7 % de nos flux internationaux. En optant pour des

modes de transport plus durables, comme les trains internationaux et le transport maritime, nous pouvons réduire l'impact environnemental de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous avons également pris des mesures pour augmenter l'utilisation de sources d'énergie renouvelables dans nos opérations, en complément de nos efforts dans le transport. En tirant parti des énergies renouvelables comme l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique, nous cherchons à réduire notre dépendance aux combustibles fossiles et à diminuer nos émissions globales de carbone. En 2023, 56 % de nos bureaux et 12 % de nos dépôts ont recouru à des énergies renouvelables.

La Fresque du Climat chez LPR

La sensibilisation joue un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique. Elle incite les citoyens à modifier leurs attitudes et comportements, tout en les aidant à prendre des décisions éclairées. La Fresque du Climat est un atelier collaboratif de trois heures qui aide les participants à saisir les causes, les conséquences du changement climatique (selon les rapports du GIEC) et à réfléchir ensemble à des actions possibles.

LPR a déployé ces ateliers dans tous les pays, et ils sont également intégrés dans le processus d'intégration des nouveaux collaborateurs. Leur objectif est de sensibiliser le public et de stimuler l'action en faveur du climat. La réduction des émissions de CO₂ et l'impact climatique sont des priorités essentielles pour LPR, et il est essentiel que tout le monde y adhère. Actuellement, 90 % des employés de LPR ont complété la formation, avec des retours très positifs. Nous répertorions les actions recommandées lors de chaque atelier, et les plus pertinentes seront mises en œuvre chez LPR. Cette démarche est



Denis Frojmowicz, SHEQ Coordinator, LPR

"Nos résultats reflètent notre engagement en faveur du développement durable et montrent les progrès tangibles accomplis en 2023 dans l'atteinte de nos objectifs de réduction de nos émissions carbone."

en parfaite adéquation avec le slogan de notre campagne : « It's in your hands » ! LPR envisage d'étendre les ateliers « La Fresque du Climat » pour inclure des sujets supplémentaires comme la logistique et les équipements numériques. À la suite des excellents résultats obtenus chez LPR, EPS se prépare désormais à déployer l'atelier « La Fresque du Climat » à l'échelle de toute l'organisation.

Eau

Chez EPS, nous utilisons un système de lavage qui optimise gestion des prélèvements et des rejets d'eau. Au cours de leur trajet entre le producteur, le distributeur et nos sites, nos bacs accumulent souvent des résidus organiques, du sable, des autocollants et de la colle. Grâce à notre processus de lavage rigoureux avec des conditions et des concentrations de produits chimiques optimales, nous garantissons que les bacs puissent être réutilisés en toute sécurité.

Compte tenu de l'augmentation des pénuries d'eau et des périodes de sécheresse dans le sud de l'Europe, EPG investie dans des technologies d'économie et de réutilisation de l'eau.

Localisations dans la chaîne de valeur :

En amont; opérations de l'entreprise; en aval

Périmètre : Euro Pool System

Échéances : court, moyen terme

Notre stratégie

Nous visons à optimiser la réutilisation de l'eau tout en augmentant l'efficacité de nos opérations. L'eau fait partie intégrante de nos processus opérationnels. En 2023, nous avons focalisé nos efforts sur l'amélioration de nos capacités de traitement des eaux usées pour favoriser la

réutilisation de l'eau, diminuer les rejets, tout en assurant le respect des exigences législatives. Aussi, la réutilisation de l'eau réduit le besoin de chauffage supplémentaire, car l'eau traitée est déjà à une température élevée.

Résultats

Nous avons élaboré un projet visant à diminuer la consommation d'eau, à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire notre utilisation de gaz. Par ailleurs, nous renforçons nos initiatives pour diminuer la consommation d'eau en favorisant sa réutilisation. En travaillant avec nos partenaires, nous avons développé un système de purification de l'eau performant, qui utilise un traitement biologique aéré. Il s'agit d'un système modulaire, conçu pour être installé dans nos centres de services. Sa conception modulaire permet à ce système d'utiliser beaucoup moins d'espace en comparaison avec une méthode de purification de l'eau plus classique. Il est également plus durable et permet de réduire la consommation d'eau dans notre processus de lavage de 75 à 80 %.

Grâce à l'installation de plusieurs systèmes dans nos centres de service européens en 2023, nous sommes parvenus à réutiliser 7 % de notre consommation d'eau totale. Nous prévoyons d'étendre cette approche à d'autres sites à l'avenir et de fixer des objectifs à long terme pour répondre aux exigences de la CSRD.



Biodiversité et écosystèmes

Chez LPR, nos méthodes d'approvisionnement en bois affectent directement la biodiversité et les écosystèmes forestiers. En optant pour un approvisionnement responsable en bois, nous réduisons le risque de déforestation et contribuons à préserver la biodiversité. Grâce à des objectifs clairs, nous avons agi de manière proactive en favorisant le bois certifié PEFC (Programme for Endorsement of Forest Certification Schemes) dans nos pratiques d'approvisionnement.

Localisation dans la chaîne de valeur :

En amont

Échéances : Court, moyen, long terme

Périmètre : LPR

Notre stratégie

L'origine et la certification du bois utilisé pour nos palettes sont des aspects fondamentaux de notre politique d'approvisionnement en bois. Tout le bois utilisé pour la fabrication de nos palettes doit être

Adrien Paulet, Responsable Achats Europe chez LPR

« Nous nous efforçons de réduire notre impact sur la biodiversité avec nos fournisseurs, en privilégiant la certification PEFC pour l'approvisionnement en bois, ce qui démontre notre engagement mutuel en faveur de la durabilité et de la préservation des écosystèmes. »

d'origine européenne, et nos fournisseurs doivent déclarer son origine conformément aux exigences de la norme PEFC. Grâce à un système rigoureux de diligence raisonnée axé sur la vérification des certifications et la transparence de la chaîne d'approvisionnement, nous pouvons garantir des pratiques d'approvisionnement responsables au sein de notre réseau de fournisseurs.

Résultats

En 2023, nous avons dépassé nos attentes en matière d'approvisionnement en bois certifié PEFC (ou FSC), avec 93 % de nos fabricants certifiés. Ayant réussi à atteindre cet objectif un an en avance, nous visons à atteindre 100 % d'ici

2024. Nous avons déjà commencé à renforcer notre engagement en intégrant également le bois pour la réparation des palettes dans notre politique d'approvisionnement. Alors que nous nous préparons à la mise en œuvre imminente de la Regulation on Deforestation Free Products (EUDR), nous travaillons activement à renforcer notre politique et à affiner nos objectifs.

Marianne Tavin, Coordinatrice SHEQ Europe chez LPR

« Notre approche en matière d'approvisionnement en bois repose sur des normes élevées de durabilité, établies par notre politique d'approvisionnement. En privilégiant le bois certifié PEFC (ou FSC) pour nos palettes, nous contribuons à la préservation des forêts européennes et assurons la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement. »



Notre objectif
pour 2025 :

100%
de bois certifié
PEFC (ou FSC)

pour la fabrication et la
réparation de nos palettes



Circularité

Chez EPG, la circularité fait partie de notre ADN. Nos solutions réutilisables optimisent l'efficacité et reflètent notre approche en matière de gestion des ressources. Depuis 1992, nous favorisons la circularité grâce à nos services de pooling de bacs et de palettes, en facilitant leur réutilisation, en réduisant les déchets et en prolongeant leur cycle de vie grâce à la réparation.

Localisations dans la chaîne de valeur :

En amont; opérations; en aval

Échéances : Court, moyen, long terme

Périmètre : EPG

Notre stratégie

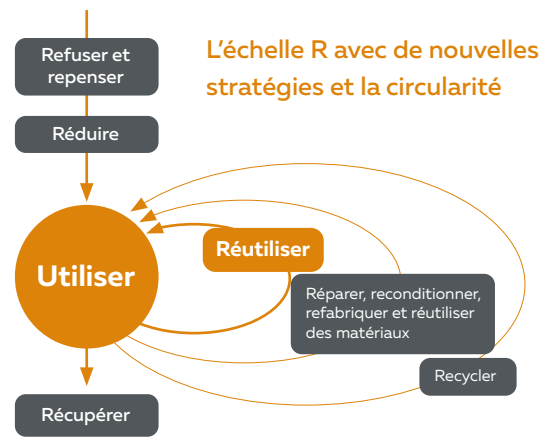
Notre stratégie de circularité repose sur les principes de réutilisation, réparation, recyclage et gestion de la fin de vie. Nous mettons l'accent sur la circularité dès les phases de conceptions de nos bacs et palettes. Nous privilégions la réparation et l'entretien de nos produits afin de prolonger leur durée de vie chaque fois que cela est possible. Nos processus de réparation permettent de diminuer le besoin en nouvelles ressources et de limiter la production de déchets. En outre, nos produits sont conçus pour une utilisation prolongée, avec un cycle de vie moyen de 5 à 8 ans pour les bacs et de 7 à 8 ans pour les palettes, ces dernières pouvant être utilisées jusqu'à 100 fois.

Nous veillons à ce que les ressources soient exploitées pleinement avant d'envisager leur mise au rebut. Pour finir, nous favorisons le recyclage de nos produits en fin de vie afin de les réintégrer dans le processus de production et de minimiser au maximum la production de déchets. Cette approche en cascade nous permet de maximiser l'efficacité des ressources et d'encourager la circularité à travers l'ensemble de nos activités.

Résultats

En prévision des prochaines exigences du CSRD, nous mettons en place des objectifs et des actions concrètes de manière proactive. Dans cette section, nous nous concentrons sur les résultats d'EPS. LPR est en train d'élaborer des rapports pour mesurer ses actions et prévoit de les avoir à disposition rapidement.

En 2023, nous avons focalisé nos efforts sur la gestion des flux entrants et sortants. En ce qui concerne les flux entrants, nous suivons attentivement la réintégration du plastique recyclé dans la composition de nos bacs. Pour l'année 2023, cette proportion était de 11,7 % pour EPS, ce qui signifie que sur l'ensemble du polyéthylène haute densité (PEHD) utilisé dans les bacs EPS, près de 12 % provenaient d'anciens bacs EPS recyclés. À l'avenir, nous souhaitons atteindre 30 % de matériaux recyclés par kilogramme de bacs produits. En ce qui concerne les flux sortants, notre priorité est de surveiller



Source: RVO



**Notre objectif pour 2025 :
Production durable de RTI
grâce à l'utilisation de 20 à
30 % de matériaux recyclés.**

le taux de casse et d'optimiser nos processus de réparation. Chaque palette et bac cassé représente une perte de matériaux vierges, et nous nous efforçons de minimiser ces incidents pour préserver les ressources. À la fin de leur cycle de vie, nous recyclons nos bacs et palettes en nouveaux produits. Ce processus assure que la valeur des ressources est préservée et réutilisée, même après leur période d'utilisation.

Transformer les déchets en ressources : un cercle vertueux avec Morssinkhof Plastics

Spécialiste du recyclage des matières plastiques, Morssinkhof Plastics est un partenaire de longue date d'Euro Pool System. Après plusieurs rotations les bacs endommagés arrivent en fin de vie. Dans un souci de circularité et de gestion complète du cycle, ces bacs sont soigneusement recyclés. Eric Morssinkhof, propriétaire de Morssinkhof Plastics, explique le processus ci-dessous :

« Depuis plusieurs années, nous avons travaillons avec EPS pour recycler les bacs en fin de vie et les intégrer dans la fabrication de nouveaux bacs. Ce processus exige un tri rigoureux du matériau recyclé pour que celui-ci puisse servir comme matière première pour la fabrication de produits de haute qualité destinés au transport de denrées alimentaires. Grâce à notre expertise, nous avons développé une méthode innovante pour séparer les clips noirs et les étiquettes PET blanches des bacs pliables verts durant le processus de recyclage. »

Ce processus permet de transformer les bacs en un broyat de polymère unique qui peut être réutilisé pour fabriquer de nouveaux bacs. Grâce aux procédures d'approbation strictes de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), le matériau recyclé a été validé pour les applications en contact avec les aliments dans un circuit fermé,

assurant ainsi la sécurité des bacs réutilisables grâce à des processus réguliers de lavage et de gestion en fin de vie.

De plus, ce partenariat privilégie l'innovation collaborative, pour faciliter l'échange de données et renforcer la traçabilité des stocks. Cette approche assure que chaque bac en fin de cycle de vie est réintégré de manière fluide dans le système, ce qui permet de réduire les déchets et de promouvoir la circularité.



Eric Morssinkhof, propriétaire de Morssinkhof Plastics
Rik Eppingbroek, directeur de l'usine Morssinkhof Plastics

Social

Dans le cadre de notre volonté de devenir un employeur inspirant de premier choix, nous mettons l'accent sur l'importance des contributions collectives dans notre processus circulaire, en plaçant nos collaborateurs au centre de notre réussite. Nous sommes convaincus que notre succès réside dans l'implication et l'expertise de nos collaborateurs, que nous considérons comme notre atout le plus précieux. Grâce à notre nouvelle stratégie ESG, nous consolidons cet engagement et favorisons l'amélioration continue de notre politique sociale en passant en revue les progrès réalisés en 2023.

Nous concentrons notre impact social sur trois axes principaux : nos propres effectifs, les travailleurs de la chaîne de valeur, et les consommateurs ainsi que les utilisateurs finaux.



Nos effectifs

En tant qu'organisation internationale de près de 1 400 salariés, il est de notre devoir de nous dépasser pour le bien-être de nos équipes. Nous sommes conscients de cette mission et nous nous efforçons d'être un employeur inspirant pour nos collaborateurs. Notre équipe RH se charge de l'élaboration de la politique sociale ainsi que de l'exécution des tâches quotidiennes, contribuant ainsi à l'attractivité de notre organisation.

En 2023, nous avons concentré nos efforts sur la mise en place de bases solides en révisant et mettant à jour nos politiques de ressources humaines à l'échelle du groupe. Nous avons aligné l'ensemble des processus et politiques dans toutes les régions d'activités d'EPS et de LPR, afin de combiner l'expertise, les connaissances et les meilleures pratiques des deux divisions. La révision des fiches de poste est un exemple concret car elle illustre notre volonté d'harmoniser les rôles et profils professionnels entre EPS et LPR, tout en mettant l'accent sur la formation et le développement pour tous nos collaborateurs.

La collaboration entre toutes les équipes RH du groupe a suscité un enthousiasme significatif, une énergie positive et un dynamisme inspirant. L'alignement des nouvelles fiches de poste a été déployé en 2023.

Localisation dans la chaîne de valeur :

Opérations

Échéances : Moyen

Périmètre : EPG

Notre stratégie

Dans le cadre de notre engagement continu envers nos collaborateurs, nous avons mis en place et actualisé les politiques de ressources humaines du groupe, en mettant l'accent sur l'amélioration du bien-être des employés et la promotion d'une culture d'entreprise inclusive. Grâce à nos programmes de formation et de développement, nos initiatives en matière de santé et de sécurité, et notre engagement envers la diversité et l'inclusion, nous bâtissons les fondations pour des équipes plus performantes et résilientes, aptes à relever les défis à venir. En donnant la priorité à ces aspects, nous cherchons à établir un environnement propice et stimulant, où chaque membre de l'équipe peut s'épanouir et jouer un rôle clé dans notre succès collectif. Le développement durable constitue également un élément central dans l'élaboration de nos politiques de ressources humaines. Par exemple, nous révisons actuellement notre Car Policy afin qu'elle favorise l'utilisation de véhicules plus écologiques et



Mechel Visser, Directrice des Ressources Humaines chez EPG

« Je suis ravie de faire partie d'une entreprise qui se distingue par sa croissance dynamique, son énergie exceptionnelle, et ses employés à la fois engagés et motivés. En tant que directrice des ressources humaines, je vois d'importantes opportunités pour soutenir la croissance continue de l'entreprise dans les années à venir. »

cherchons à encourager nos employés à adopter des modes de transport plus durables.

Résultats

Les résultats de nos initiatives en 2023 illustrent les avancées réalisées dans la création d'un

Pour en savoir plus sur notre initiative en matière de formation et de développement, cliquez ici.



environnement de travail sûr et inclusif, ainsi que dans le développement des compétences de nos équipes au sein d'EPS et de LPR. Voici quelques exemples concrets ci-dessous.

1 Santé et sécurité

La santé et la sécurité au travail sont des priorités majeures dans chacune de nos régions d'activité. Le département SHEQ travaille en étroite collaboration avec les opérations pour examiner et valider les documents de santé et de sécurité, organiser les procédures de sécurité et garantir leur mise en œuvre efficace dans nos processus. Nous organisons régulièrement des sessions de formation à la sécurité et menons des campagnes internes pour sensibiliser et promouvoir les thèmes liés. En 2023, le taux d'absentéisme chez EPG était de 3,93 %. En 2023, grâce aux efforts des employés d'EPS pour réduire les accidents et incidents dans nos dépôts, le TFA a diminué de 60 % pour les accidents et de 58 % pour les incidents. Les résultats et l'augmentation du TFA reflètent les efforts menés en matière de reporting et l'amélioration de la collecte de données au cours de l'année passée.

2 Formation et développement

Notre nouvelle politique de ressources humaines accorde une grande importance à la formation et au développement de nos collaborateurs. Nous faisons la promotion de nos offres de formation existantes et continuerons à créer de nouvelles

opportunités de formation en fonction des besoins de l'entreprise. Les employés ont alloué en moyenne 3,1 heures par an à la formation, un temps supérieur à celui de l'année dernière. Par ailleurs, 9 492 formations en ligne ont été complétées en 2023. Nous poursuivons nos investissements dans notre programme de leadership, en mettant l'accent sur le développement personnel et la cohésion d'équipe. Notre devise : Soyez le changement que vous voulez voir chez les autres. Notre objectif est de mettre en œuvre intégralement notre programme « Inspiring Leadership » d'ici 2025, afin que tous nos cadres supérieurs participent à cette formation. Aussi nos collaborateurs bénéficient de plans de développement personnel et d'évaluations régulières de leurs performances et de leur carrière avec leur manager, afin de soutenir leur développement personnel. L'année dernière, 67 % de nos employés ont fait l'objet d'évaluations régulières.

3 Diversité et inclusion

La diversité des équipes joue un rôle clé dans le bon fonctionnement de notre organisation à l'échelle internationale. Il est de notre responsabilité de garantir que tous nos employés se sentent en sécurité et bienvenus. Grâce à la création d'un groupe de travail sur la diversité et l'inclusion en 2022, ainsi que d'un autre groupe sur les préjugés inconscients en 2023, nous avons intégré ces enjeux au sein de notre organisation.

Bartolomé Saro, directeur régional Sud chez EPS

« À mesure que notre organisation se développait, nous avons compris toute l'importance de la diversité. Un environnement de travail mixte, équilibré entre hommes et femmes, améliore la qualité et enrichit l'environnement de travail. »

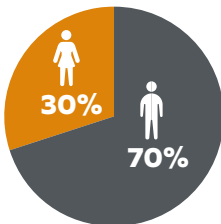
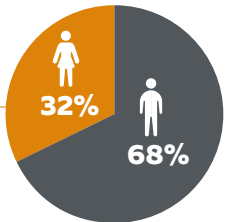


Pour nous, il s'agit de construire une organisation qui valorise la diversité et l'inclusion dans toutes ses dimensions.

Au cours de l'année prochaine, des sessions de formation seront organisées pour les groupes de travail afin de les aider à mieux identifier les opportunités pour faire d'EPG une organisation plus diversifiée et inclusive. Les groupes de travail concentrent leurs efforts sur la révision des processus et procédures existants, la création d'indicateurs de performance clés, la mise en place de formations pertinentes, ainsi que la sensibilisation par le biais d'activités.

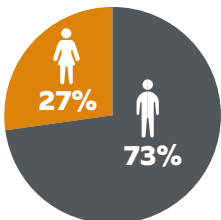
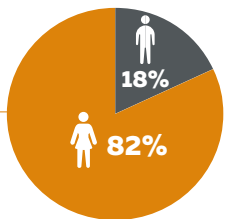
Chiffres relatifs à la diversité en 2023

Employés d'EPG
68% d'hommes
32% de femmes



Employés à temps partiel
70% d'hommes
30% de femmes

Employés à temps plein
18% d'hommes
82% de femmes



Équipe de direction
73% d'hommes
27% de femmes

Nos objectifs en 2030

- Atteindre un ratio de 40 % de femmes et 60 % d'hommes parmi les équipes d'EPG.

60%

40%

Hommes
60%

Femmes
40%

Programme BoostUp : favoriser le développement personnel et professionnel

Notre programme Boost-Up est axé sur le développement des soft skills. Lancé en 2019, le programme vise à identifier les talents prometteurs, à aligner leurs compétences avec les besoins futurs de l'entreprise, et à soutenir leur progression

Audrey Miquel, Sustainability Specialist France chez LPR
« C'était enrichissant de rencontrer de nouvelles personnes. Cela m'a particulièrement aidé à renforcer mes compétences en communication dans un environnement international. J'essaie désormais de davantage sortir de ma zone de confort et je me sens prête à changer ma routine quotidienne. »



Jean-François Lascoux
Directeur général Dale Carnegie Sud-Ouest
« Le programme Boost Up permet à EPG d'identifier et de développer les talents présents au sein de l'entreprise. Cette initiative, a aidé de nombreux employés à évoluer dans leurs fonctions actuelles ou à assumer de nouvelles responsabilités au sein de l'organisation. »

professionnelle. Jean-François Lascoux de Dale Carnegie a contribué au développement du programme Boost-Up, en l'adaptant spécialement pour Euro Pool Group. À la suite de leur participation au programme, les collaborateurs impliqués ont progressé dans leurs rôles ou ont accepté de nouvelles responsabilités au sein de l'organisation.

Fondée en 1912, la société Dale Carnegie propose des programmes de développement personnel. Pour EPG, le partenariat avec Dale Carnegie est un atout car même si leur méthode reste la même, les objectifs sont adaptés à chaque entreprise.

Diversité et égalité chez EPS Espagne

Bartolomé Saro, directeur régional Sud chez Euro Pool System (EPS) en Espagne, a constaté une amélioration significative de la dynamique d'équipe au fil des années en matière de diversité, d'égalité et d'inclusion (DEI).



Bartolomé Saro, directeur régional Sud
Patricia González, responsable RH Région Sud
Maria Ramón, coordinatrice RH Région Sud



Semaine du handicap - visite de la Fondation Down par EPS Espagne

L'initiative DEI d'EPS Espagne a été lancée en réponse à une directive du gouvernement espagnol, qui exigeait la création d'un plan pour l'égalité. Au départ centrée sur l'égalité entre les hommes et les femmes, l'organisation a rapidement élargi son approche pour inclure la diversité. En 2021, Patricia González et Maria Ramón, toutes deux expertes en ressources humaines, ont initié le plan DEI en formant une équipe dédiée à l'examen des stratégies, actions et objectifs de DEI, avec l'ambition de dépasser les exigences de conformité. Le plan DEI finalisé inclut la création d'une base de référence pour les données démographiques des employés, la définition d'actions et d'objectifs, l'instauration de

politiques de recrutement inclusives comme des processus de sélection anonymes, l'assurance de l'équité salariale, et la mise en place de protocoles pour prévenir le harcèlement.

Tout au long de l'année passée, des réunions d'évaluation régulières avec l'équipe DEI ont permis de suivre les progrès et de vérifier la conformité avec les objectifs établis. Par ailleurs, de nouvelles campagnes de sensibilisation ont été lancées et des initiatives de formation, comme des sessions sur les préjugés inconscients destinées aux responsables de centres de services, ont été mises en place pour promouvoir une culture d'entreprise inclusive.

Travailleurs de la chaîne de valeur

Nous évoluons au sein d'une chaîne de valeur internationale. Il est de notre devoir d'identifier et de traiter les risques pour les droits humains à chaque niveau de la chaîne de valeur, d'implémenter une politique de diligence raisonnable pour nos fournisseurs, et d'évaluer son efficacité.

Dans ce cadre, nous identifions les impacts réels et potentiels sur les droits de l'homme et nous prenons des mesures pour prévenir ou atténuer les effets négatifs à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. En outre, nous veillons à respecter les exigences législatives futures relatives aux droits humains et à la diligence raisonnable en matière d'environnement (EU Corporate Sustainability Due Diligence Directive) tout en répondant aux exigences croissantes du marché.

Localisations dans la chaîne de valeur :

En amont, en aval

Échéances : Court terme

Périmètre : EPG

Notre stratégie

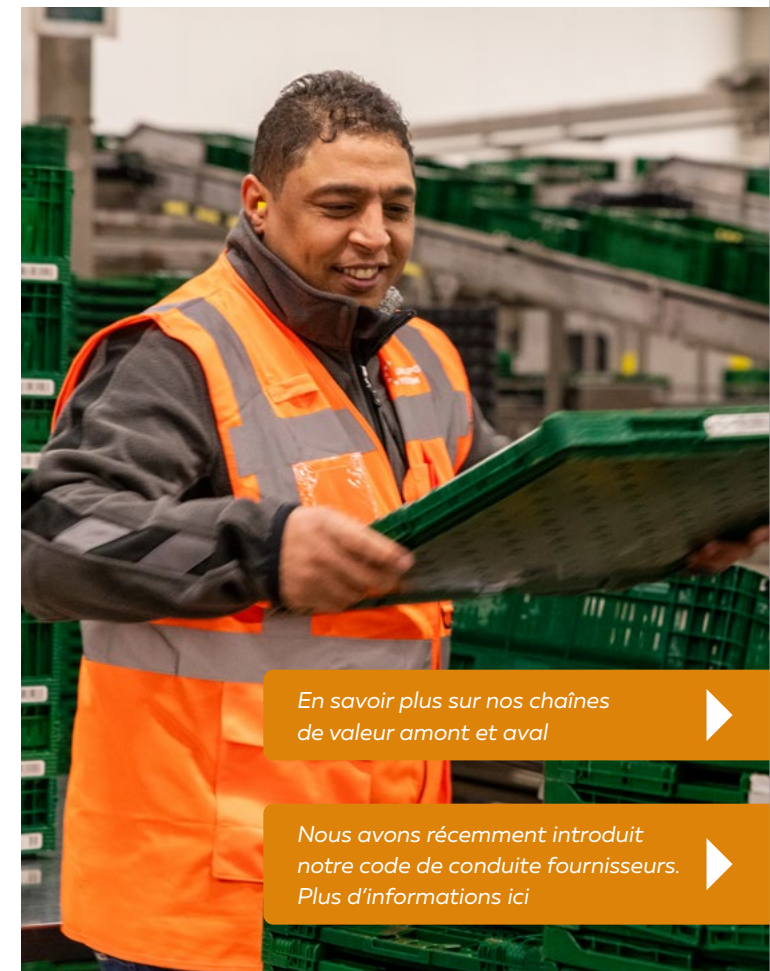
Nous sommes conscients de notre responsabilité de maintenir des normes élevées pour le bien-être des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur. Notre stratégie repose en grande partie sur l'établissement d'un système de diligence raisonnable pour détecter et aborder les impacts réels et potentiels sur les droits humains.

En nous engageant dans des pratiques de diligence raisonnée et éthiques, nous assurons le bien-être et la dignité des travailleurs tout au long de notre chaîne de valeur, tout en respectant les obligations réglementaires et en répondant aux attentes des parties prenantes

Résultats

En 2023, nous avons lancé un projet pilote pour intégrer des audits sociaux au sein de LPR. Ce projet pilote visait à identifier le partenaire ou la norme d'audit le plus approprié pour LPR, avec la perspective de l'étendre à EPS. Au total, cinq centres de services et cinq transporteurs ont pris part au projet pilote. L'audit social a couvert un vaste éventail de sujets, incluant les questions sociales, la santé et la sécurité, l'environnement et la biodiversité, le changement climatique, ainsi que l'éthique des affaires et l'approvisionnement responsable. Le projet pilote nous a permis de déterminer les facteurs clés nécessaires à la réussite des audits sociaux. À la lumière de ces résultats, nous avons opté pour le SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit), la norme d'audit la

plus répandue à l'échelle mondiale, afin de mieux comprendre et améliorer les conditions de travail ainsi que les performances environnementales au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Notre coopération avec SMETA a débuté en 2024 et sera appliquée à EPS et LPR dès cette année.



En savoir plus sur nos chaînes de valeur amont et aval

Nous avons récemment introduit notre code de conduite fournisseurs. Plus d'informations ici

Consommateurs et utilisateurs finaux

En tant que partenaire durable dans la chaîne d'approvisionnement des produits de grande consommation, nous attachons une grande importance à la sécurité des consommateurs. Nous y contribuons notamment en mettant en place diverses mesures pour assurer l'hygiène des bacs, des palettes, et des produits qu'ils contiennent.

Nous veillons à ce que nos produits respectent des critères stricts d'hygiène. Cette approche proactive renforce l'efficacité opérationnelle, mais assure également la conformité avec les réglementations sur la santé et la sécurité alimentaire, créant ainsi un environnement plus sûr et plus fiable pour la chaîne d'approvisionnement.

Localisation dans la chaîne de valeur :

En aval

Échéances : Moyen

Périmètre : EPG

Notre stratégie

En allouant des ressources dédiées à nos départements Sécurité, Santé, Environnement et Qualité (SHEQ), nous faisons de la sécurité des consommateurs une priorité essentielle dans notre culture d'entreprise. Nos activités mettent en lumière les implications directes pour la sécurité alimentaire, notamment en ce qui concerne la gestion des risques microbiologiques et physiques.

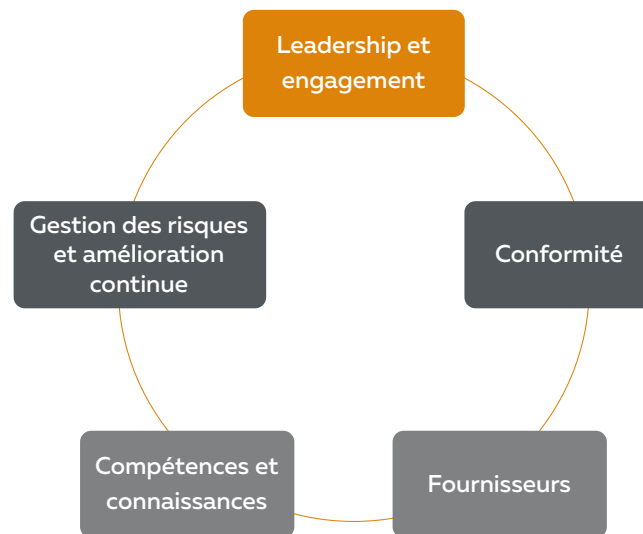
Grâce à un contrôle rigoureux de la qualité et au respect des normes industrielles, nous nous efforçons d'appliquer les normes d'hygiène les plus élevées pour protéger la santé des consommateurs et nous contribuons à limiter les déchets alimentaires tout au long de la chaîne.

Résultats

Nous nous préparons activement à la directive CSRD et aux nouvelles exigences en matière de reporting à l'échelle du groupe. Nous reportons actuellement sur les activités et les résultats d'EPS, tandis que LPR à la mise en place processus de reporting sur ce sujet. Dans le cadre de notre plan à 5 ans pour la qualité, l'hygiène et la sécurité alimentaire, nous mettons en oeuvre un programme de leadership ciblant nos cadres supérieurs et responsable de centres de services. Nous veillons au respect des réglementations locales et internationales en utilisant des contrôles et certifications (ISO 9001 et BRCGS Storage and Distribution). Nous garantissons

que chaque membre de notre équipe possède les compétences et les connaissances requises pour travailler conformément aux normes de qualité, d'hygiène et de sécurité alimentaire. Enfin, nous sommes pleinement conscients de l'importance de la gestion des risques et de l'amélioration continue pour identifier et maîtriser les risques associés.

Dans cette optique, nous avons mis en place un programme de gestion des plaintes, une enquête de satisfaction client, ainsi que des contrôles internes microbiologiques pour garantir un suivi et un contrôle rigoureux des performances. Ces cinq piliers constituent la base de notre stratégie à long terme, qui sera définie en 2024.



Gouvernance

La gouvernance est un pilier fondamental de nos opérations et de notre rôle dans la chaîne d'approvisionnement. Ce chapitre décrit le cadre de nos actions, avec un focus particulier sur notre structure organisationnelle, notre modèle de gouvernance à deux niveaux, la conduite des affaires et la conformité aux réglementations. Grâce à des politiques bien définies et à un code de conduite clair, nous nous assurons que nos activités sont toujours conformes à nos valeurs et à nos principes éthiques. En parallèle, nous participons activement à des initiatives de lobbying politique afin de soutenir la promotion de l'économie circulaire en Europe. Outre son rôle dans le cadre de nos initiatives de développement durable, une gouvernance efficace constitue un facteur déterminant dans le succès de notre organisation.



Structure organisationnelle et gouvernance

Euro Pool Group, basé à Rijswijk aux Pays-Bas, est dirigé par un organe de direction à deux niveaux, composé d'un conseil d'administration et d'un conseil de surveillance. Le texte suivant présente en détail la composition et les membres de notre conseil d'administration et de notre conseil de surveillance.

Conseil de surveillance et conseil d'administration

Le groupe dispose d'un « organe de direction à deux niveaux » (modèle de gouvernance à deux niveaux). Le conseil d'administration est responsable des orientations stratégiques et des activités des divisions d'Euro Pool Group.

Comité directeur ESG

Le conseil d'administration supervise les initiatives ESG en tant que comité directeur. Le comité directeur ESG valide la stratégie et les décisions du groupe relatives au développement durable. Dans ses processus décisionnels, il intègre de manière équilibrée les considérations économiques, environnementales et sociales, en ayant pleinement conscience que ses décisions peuvent avoir des répercussions au-delà des limites de l'organisation. Les questions ESG sont abordées avec le conseil d'administration lors des réunions régulières du comité directeur ESG. Le conseil de surveillance est régulièrement informé des avancées en matière d'ESG et reçoit chaque année des rapports officiels du conseil d'administration. Le responsable du développement durable du groupe fait rapport au directeur financier, qui assume également la responsabilité ultime des rapports non financiers.

Conseil de surveillance

Afin d'assurer une gestion efficace, le conseil de surveillance supervise le conseil d'administration et se réunit tous les trimestres.

Comité d'audit, de risque et de conformité

Le conseil de surveillance a constitué un comité interne dédié à l'audit, aux risques et à la conformité, qui lui rend régulièrement compte de ses activités. Le comité d'audit, de risque et de conformité analyse les rapports financiers annuels, supervise la gestion des risques et vérifie la conformité du groupe. Ils se réunissent tous les trimestres.

Comité des rémunérations et des nominations

Le comité des rémunérations et des nominations évalue les politiques de rémunération applicables au conseil d'administration et au conseil de surveillance. Le comité se réunit deux fois par an. Il a également pour mission de définir les critères de sélection et les procédures de nomination, ainsi que d'évaluer périodiquement le champ d'application, la composition et la diversité du conseil d'administration et du conseil de surveillance.

Diversité et gouvernance

Euro Pool Group met un point d'honneur à promouvoir la diversité, l'inclusion et l'égalité au sein de ses entreprises. Conformément à la législation néerlandaise sur les conseils d'administration, nous visons à atteindre une représentation féminine d'un tiers dans notre conseil de surveillance, notre conseil d'administration et notre équipe de direction au cours des prochaines années. Actuellement, notre conseil de surveillance et notre conseil d'administration ne comptent aucune femme parmi leurs membres. En 2023, il n'y a eu aucun changement dans la composition du conseil d'administration, qui compte deux

membres. Bien que trois postes au conseil de surveillance étaient à pourvoir en 2023, aucune femme n'a été choisie. La proportion de femmes dans l'équipe de direction est passée de 23 % en 2022 à 29 % en 2023. Par ailleurs, le pourcentage de femmes dans l'équipe de direction, composée de 26 membres, est passé de 15 % en 2022 à 27 % en 2023. Nous avons mis en place des mesures supplémentaires pour atteindre nos objectifs en matière de diversité.

Gestion des risques

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques, une fonction clé qui englobe la création, l'application et le fonctionnement de notre système

de gestion des risques et de contrôle interne. Dans ce système, les risques stratégiques, opérationnels, financiers et de conformité sont évalués en tenant compte de leur impact potentiel. Des mesures d'atténuation sont alors appliquées si nécessaire. Chaque année, le système est évalué pour identifier de potentielles améliorations que nous intégrons par la suite. En 2023, nous avons axé notre analyse sur les risques potentiels de fraude et les risques émergents, notamment ceux associés à la réglementation ESG et à leurs éventuelles répercussions sur les futures législations.

Conseil d'administration d'Euro Pool Group



Nom	Gerjo Scheringa
Fonction	CEO
Sexe	masculin
Âge	57 ans
Nationalité	Néerlandaise
Date d'entrée en service:	2015



Nom	Ruud van der Steeg
Fonction	CFO
Sexe	masculin
Âge	62 ans
Nationalité	Néerlandaise
Date d'entrée en service:	2015

Conseil de surveillance d'Euro Pool Group

Name	Function	Gender	Nationality
Franky Depickere	Président	Masculin	Belge
Christoph Kempkes	Vice-président	Masculin	Allemand
Philippe Appeltans	Membre du CS	Masculin	Belge
Thomas Schlich	Membre du CS	Masculin	Allemand
Arthur Swijter	Membre du CS	Masculin	Néerlandais
Filip Vanaken	Membre du CS	Masculin	Belge
Christian Weseloh	Membre du CS	Masculin	Allemand
John Willems	Membre du CS	Masculin	Néerlandais

- Remarques :
- Le professeur Klaus Lutz a démissionné de son poste de président du conseil de surveillance en avril 2024.
 - Franky Depickere a repris la présidence depuis avril 2024.
 - Christoph Kempkes a rejoint le conseil de surveillance en tant que vice-président en avril 2024.

Conduite des affaires

Grâce à nos processus et politiques d'entreprise, nous assurons une conduite éthique des affaires et veillons au respect rigoureux de la législation. Nous disposons d'un code de conduite, d'une politique en matière de droit de la concurrence, d'une politique de lutte contre la corruption et d'une politique de lancement d'alerte applicable également aux tiers. Pour les relations avec les fournisseurs, nous avons mis en place un code de conduite spécifique. Ces politiques nous aident à gérer notre impact sur ces différents enjeux.

Localisation dans la chaîne de valeur :

En amont, opérations

Échéances : Court, moyen, long terme

Périmètre : EPG

Notre stratégie

Notre culture d'entreprise et notre conduite des affaires reposent sur un engagement profond envers les normes éthiques et l'intégrité. Nous privilégions les pratiques éthiques dans toutes nos activités, en nous basant sur des processus et des politiques clairement établis. Nous imposons des normes éthiques à nos fournisseurs via un code de conduite pour favoriser la transparence et la responsabilité tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Notre politique de lancement d'alerte permet à nos collaborateurs et à des tiers de signaler tout problème éthique ou toute faute professionnelle.

Code de conduite

En tant qu'acteur clé du pooling en Europe, Euro Pool Group exerce ses activités en respectant ses valeurs et les normes les plus élevées de l'industrie européenne du pooling. Notre esprit d'entreprise, notre dynamisme et notre engagement nous permettent de traiter toutes nos parties prenantes avec respect et intégrité. Nous respectons nos engagements tout en restant fidèles à nos valeurs et aux lois en vigueur. Notre code de conduite reflète ces valeurs et offre les outils nécessaires pour nous guider dans la prise de décisions cohérentes et durables. Ce code s'applique à l'ensemble des employés et des dirigeants d'Euro Pool Group, ainsi qu'à toutes les personnes travaillant pour Euro Pool Group. Il couvre tous les domaines ayant une influence sur notre activité : droits humains et droits des travailleurs, sécurité des produits et des salariés, gestion environnementale et conduite responsable des affaires.

Code de conduite des fournisseurs

En 2023, nous avons élaboré et introduit un code de conduite pour nos fournisseurs. Nos fournisseurs et leurs sous-traitants doivent se conformer à la législation, respecter les droits de l'homme et des travailleurs, assurer la sécurité des produits et des conditions de travail, agir avec intégrité, honnêteté et transparence,



et partager notre engagement envers le développement durable.

Politique de lancement d'alerte

Euro Pool Group s'engage à mener ses activités avec intégrité, honnêteté et de manière durable, en favorisant une culture qui permet à tous les employés de signaler des préoccupations liées à des violations présumées de notre code de conduite ou à d'autres fautes. Pour cette raison, Euro Pool Group a instauré une politique de dénonciation ainsi qu'une procédure de signalement. Cette politique de lancement d'alerte d'alerte inclut également les tiers, ce qui offre aux fournisseurs, prestataires de services, contractants, sous-traitants d'Euro Pool Group et à leurs collaborateurs, la possibilité de signaler leurs préoccupations. Elle couvre les préoccupations liées au respect de la législation, à la santé publique et à la protection des consommateurs, aux dommages environnementaux, ainsi qu'aux comportements frauduleux, corrompus et aux violations du droit de la concurrence.

Découvrez notre code de conduite fournisseurs [ici](#)



Formation interne et communication sur la conformité

Nous priorisons la communication interne et la formation sur le respect de la législation pour tous nos collaborateurs. Nous assurons la compréhension et le respect des normes éthiques et des réglementations par le biais de sessions de formation régulières et d'une page interne dédiée à la conformité. Cette page dédiée à la conformité constitue une ressource centrale pour accéder aux codes et aux politiques. Nous conservons également un registre des cadeaux pour garantir le respect de notre politique sur les cadeaux et l'hospitalité. Ces démarches soutiennent notre engagement pour l'intégrité et la responsabilité responsabilisent l'ensemble de nos collaborateurs à travers l'organisation.



Lobbying et engagement politique

Euro Pool Group n'est pas impliqué dans des activités politiques sous quelque forme que ce soit. Toutefois, EPG est fier d'être le fondateur, et un membre actif, de RPE (Reusable Packaging Europe), une organisation de lobbying au sein de l'industrie du pooling.

RPE occupe une position centrale dans la promotion de l'économie circulaire en représentant les intérêts des entreprises utilisant des systèmes d'emballage réutilisable pour le transport. Créée en 2020, RPE participe activement aux discussions européennes et nationales sur le développement durable, notamment dans le contexte du Green Deal et du règlement PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation). Au cours de l'année écoulée, RPE a cherché à valoriser les avantages des emballages de transport réutilisables auprès des responsables politiques européens et à améliorer leur compréhension du modèle circulaire du pooling. Les efforts conjoints avec d'autres organisations de l'industrie ont conduit à des progrès notables dans la promotion des pratiques d'économie circulaire, en mettant l'accent sur la réduction des déchets et en privilégiant la réutilisation plutôt que le recyclage. Nous restons déterminés à promouvoir l'importance des modèles de pooling et des emballages de transport réutilisables pour atteindre la vision de l'économie circulaire. Pour en savoir plus, consultez rpeurope.eu



Julie Guilbaud, Senior Legal Advisor chez LPR
et Secrétaire chez Reuseable Packaging Europe

« Je suis fière qu'Euro Pool Group collabore avec Reusable Packaging Europe pour promouvoir les emballages réutilisables dans une approche circulaire. Ce sujet me tient particulièrement à cœur. »



Annexe

Lettre d'assurance limitée

Dans le cadre de la préparation du CSRD, nous avons choisi de soumettre les chiffres relatifs à nos émissions de carbone pour 2023 à un examen (volontaire) d'assurance limitée par Deloitte. Cette décision souligne notre volonté d'être rigoureux dans la réalisation de notre rapport CSRD. Elle permet également à notre organisation de se familiariser avec le processus d'audit et de garantir l'exactitude et la fiabilité des chiffres communiqués.

Limited assurance report of the independent auditor on the sustainability information



To the members of the board of directors of Euro Pool System International B.V.

Our conclusion

We have performed a limited assurance engagement on selected KPIs included in the table on page 23 of the Sustainability Report 2023 of Euro Pool System International B.V. ("the Company" or "Euro Pool").

Based on our procedures performed and the assurance information obtained, nothing has come to our attention that causes us to believe that the sustainability KPIs selected for our limited assurance engagement are not prepared in all material aspects, in accordance with the applicable reporting criteria as included in the 'Criteria' section of our report and as included in Euro Pool's Sustainability Report 2023.

The scope of our limited assurance engagement was to provide limited assurance on the following selected sustainability Key Performance Indicators ("KPIs"):

Key Performance Indicator	Location of Reporting	Total EPG Value 2023 (ktonnes)
2023 Total EPG Scope 1 – Own operations	Page 23, Sustainability Report 2023	13
2023 Total EPG Scope 2 – Market-based	Page 23, Sustainability Report 2023	5
2023 Total EPG Scope 3	Page 23, Sustainability Report 2023	276

Basis for our conclusion

We have performed our limited assurance engagement on the Sustainability Information in accordance with Dutch law, including Dutch Standard 3000A 'Assurance-opdrachten anders dan opdrachten tot controle of beoordeling van historische financiële informatie (attest-opdrachten)' Assurance engagements other than audits or review engagements of financial statements (attestation engagements), which is a specified Dutch Standard that is based on the International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000 'Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information'. This engagement is aimed to obtain limited assurance. Our responsibilities under this standard are further described in the 'Our responsibilities for the assurance engagement on the Sustainability Information' section of our report.

We are independent of Euro Pool in accordance with the 'Verordening inzake de onafhankelijkheid van accountants bij assurance-opdrachten' (ViO, Code of Ethics for Professional Accountants, a regulation with respect to independence). This includes that we do not perform any activities that could result in a conflict of interest with our independent assurance engagement. Furthermore, we have complied with the 'Verordening gedrags- en beroepsregels accountants' (VGBA, Dutch Code of Ethics for Professional Accountants).

We believe that the assurance evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our conclusion.

Criteria

The reporting criteria used for the preparation of the sustainability information are in the Sustainability Report 2023.

The sustainability data needs to be read and understood together with the reporting criteria. Euro Pool is solely responsible for selecting and applying these reporting criteria, taking into account applicable laws and regulations related to the reporting.

The comparability of sustainability information between entities and over time may be affected by the absence of a uniform practice on which to draw, to evaluate and measure this information. This allows for the application of different, but acceptable, measurement techniques.

Consequently, the sustainability information needs to be read and understood together with the criteria applied.

Corresponding information not assured

The sustainability information for the period 2022 has not been part of an assurance engagement. Consequently, the corresponding sustainability information and thereto related disclosures for the period 2022 is not assured. Our conclusion is not modified in respect of this matter.

Limitations to the scope of our assurance engagement

The sustainability information includes prospective information such as ambitions, strategy, plans, expectations, and estimates. Prospective information relates to events and actions that have not yet occurred and may never occur. We do not provide any assurance on the assumptions and achievability of this prospective information.

In the sustainability information, the calculations to determine and test the KPIs, are mostly based on assumptions and sources from third parties.

The assumptions and sources used are disclosed in Environment chapter of the ESG and further elaborated in the same report, as available on the website of Euro Pool. We have reviewed that these assumptions and external sources are appropriate, but we have not performed procedures on the content of these assumptions and external sources.

The references to external sources or websites in the sustainability information are not part of the sustainability information as included in the scope of our assurance engagement. We therefore do not provide assurance on this information.

Our conclusion is not modified in respect to these matters.

Responsibilities of the management board and the supervisory board for the sustainability information

The management board is responsible for the preparation and fair presentation of the sustainability information in accordance with the criteria as included in the 'Criteria' section, including the identification of stakeholders and the definition of material matters. The management board is also responsible for selecting and applying the criteria and for determining that these criteria are suitable for the legitimate information needs of stakeholders, considering applicable law and regulations related to reporting. The choices made by the management board regarding the scope of the sustainability information and the reporting policy are summarised in the Environment chapter of the ESG report.

Furthermore, the management board is responsible for such internal control as it determines is necessary to enable the preparation of the sustainability information that is free from material misstatement, whether due to fraud or error.

The supervisory board is responsible for overseeing the sustainability reporting process of Euro Pool System International B.V.

Our responsibilities for the assurance engagement on the sustainability information

Our responsibility is to plan and perform the assurance engagement in a manner that allows us to obtain sufficient and appropriate assurance evidence for our conclusion.

Our assurance engagement is aimed to obtain a limited level of assurance to determine the plausibility of information. The procedures vary in nature and timing from, and are less in extent, than for a reasonable assurance engagement. The level of assurance obtained in a limited assurance engagement is therefore substantially less than the assurance that is obtained when a reasonable assurance engagement is performed.

We apply the 'Nadere voorschriften kwaliteitssystemen' (NVKS, regulations for Quality management systems) and accordingly maintain a comprehensive system of quality management including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and other relevant legal and regulatory requirements.

We have exercised professional judgement and have maintained professional scepticism throughout the review, in accordance with the Dutch Standard 3000A, ethical requirements and independence requirements.

Our limited assurance engagement included among others:

- Identifying areas where a material misstatement of the subject matter information is likely to arise, designing and performing procedures to address the areas identified and to obtain limited assurance to support our conclusion.



- Considering internal controls relevant to the examination in order to design assurance procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Determining that the published reporting criteria are suitable.
- Evaluating the appropriateness of the criteria applied, their consistent application and related disclosures in the sustainability information.
- Inquiry of knowledgeable persons, within the entity or outside the entity regarding the Sustainability KPIs in scope.
- Reviewing the processes and systems for data gathering, including the aggregation of the data of Sustainability KPIs in scope.
- Performing analytical review procedures, including inspection, observation, confirmation, recalculation, of the Sustainability KPIs in scope 2023 and evaluation of the KPI information through analysis of plausibility relationships.

We communicate with the Board of Directors regarding, among other matters, the planned scope and timing of the assurance engagement and significant findings that we identify during our assurance engagement.

Amsterdam, 18 July 2024

Deloitte Accountants B.V.

Signed on the original: A.J. Heitink

Colophon

Texte

Schuttelaar & Partners

Conception

Marcel van Gaalen

Contact

sustainability@europoolgroup.com

À propos du rapport :

Ce rapport concerne Euro Pool System International BV, une entreprise basée à Rijswijk et connue sous le nom d'Euro Pool Group. Euro Pool Group a publié ce rapport de développement durable pour tenir toutes ses parties prenantes informées des récents développements et défis en matière d'ESG. Il s'agit d'un rapport consolidé couvrant les divisions Euro Pool System (EPS) et La Palette Rouge (LPR). La collecte des données est dirigée par le responsable du développement durable du groupe, qui travaille en partenariat avec une équipe interne constituée de collaborateurs de différents services : RH, opérations et communication. Le rapport a été examiné par le directeur général ainsi que le directeur financier.

Période rapport : du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Date de publication : 23 juillet 2024

